VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 18 MARS 1914 — No. 20

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

RÉDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
[illegible] LES MERCREDIS
[illegible]
AN[illegible] [illegible]UVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

Mgr L'Archeveque

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface atteindra demain le 19e anniversaire de son élévation à l'épiscopat.

Il y aura, à neuf heures, grand'messe à la cathédrale et sermon de circonstance. Le clergé de la province se réunit en nombre pour participer à cette fête commémorative.

Pendant plusieurs jours nos maisons d'éducation offriront des séances d'honneur au vénéré prélat.

Le "Manitoba", qui aime et qui admire son archevêque, lui présente ses hommages bien sincères. Et ces hommages s'adressent dans une mesure égale au chef du diocèse, qui édifie si puissamment, et au soldat, qui combat si bien.

Et, comme journal français, nous n'oublions pas le patriote; c'en est un véritablement,—et sans peur et sans reproche.

Bravo, les Ecoles Bilingues

(Evening Free Press Bulletin)

Le Chapitre Fort Garry de l'Association des Filles de l'Empire a encore accordé cette année des prix aux élèves des écoles du Manitoba pour les meilleurs essais sur des sujets historiques.

Le comité se composait de Madame Frank Allen, présidente, *convener*;, Mesdames Halpenny, A. W. Crawford, N. B. McLean et Wilson Smith.

Les messieurs qui ont bien voulu lire et juger les essais sont : Le Commissaire Robson, MM. D. M. Duncan et A. J. Perry.

Concours supérieur—Sujet de l'essai : "La dette que le Canada doit à la Grande Bretagne."

Les prix sont ainsi adjugés:

Pas de médaille d'or.

Médaille d'argent, à Abalfarg Johnson, Baldur, Man..

Médaille de bronze, à Mademoiselle Irène Gendron, Couvent de Lorette, Man.

Concours intermédiaire—Sujet de l'essai: "Histoire des principaux événements du siècle dernier qui ont amené le Dominion à son statut actuel dans l'empire."

Les prix sont ainsi adjugés:

Médaille d'or, Mademoiselle Jeanne Kladak, Académie Saint-Joseph, SaintBoniface, Man.

Médaille d'argent, Mademoiselle Alice O'Toole, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface, Man.

Médaille de bronze, Mademoiselle Anne Saure, Saint-Norbert, Man.

Concours des jeunes: pour les élèves en-dessous du grade VIII. Sujet de l'essais: "L'histoire de LaVérendrye". Les prix sont ainsi adjugés :

1. Mademoiselle Nora Tod, Woodlawn School, Norwood, Man.
2. Hilda Baby, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface, Man.
3. John Dawson, Ecole Quartier Est, Portage la Prairie.

Note du "Manitoba."—Ces concours ont eu lieu en anglais. On voit quelle place d'honneur y tiennent nos établissements bilingues. Nous félicitons les jeunes filles qui ont gagné ces prix; surtout nous les remercions. Elles ont contribué efficacement à la défense des institutions bilingues.

IMPRIMEUR DU ROI

M. J. B. de LaBroquerie Taché, éditeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, vient d'être fait imprimeur du roi à Ottawa. Il remplace M. Charle Parmelee, décédé récemment. Le nouveau titulaire est le neveu de feu Monseigneur Taché, archevêque de Saint-Boniface.

Cette excellente nomination a été faite par l'Honorable Louis Coderre, Secrétaire d'Etat. Ainsi que le disait une dépêche lundi matin, il y a longtemps que les Canadiens-français n'ont pas occupé cette importante fonction du service civil. Nos félicitations au distingué titulaire, qui est pour nous presque un parent, puisqu'il porte le nom de Taché.

Le Canadian Northern

Le gouvernement fédéral ne paraît pas disposé à aider le *Canadian Northern* sans étudier à fond les finances de cette compagnie. Il fait enquête complète; et si le gouvernement garantit les débentures de la compagnie, le public pourra être certain que le pays possède les meilleurs hypothèques possibles. Cette enquête dans les affaires du *Canadian Northern* aura pour résultat probablement le règlement de plusieurs questions débattues depuis des années entre les différentes compagnies, qui cherchaient à couvrir le pays de leurs réseaux. En saine économie politique il faut disséminer les lignes, au lieu de les faire converger toutes vers les mêmes points. C'est cette sage distribution d'énergie et d'activité que le gouvernement est actuellement appelée à règlementer.

NOTES POLITIQUES

Sir Hugh John Macdonald atteignait ses soixante-trois ans vendredi. L'ancien premier-ministre est en excellente santé. Il est toujours populaire dans Winnipeg et la province.

* * *

M. William Ferguson, député de Hamiota, vient d'être choisi de nouveau comme candidat du gouvernement Roblin pour les prochaines élections.

* * *

On annonce encore une fois la retraite prochaine de M. Asquith, le premier ministre du Royaume-Uni. Cette prédiction revient à chaque période de crise. A la longue elle paraît plutôt l'expression d'un désir que d'une croyance chez les adversaires du premier ministre.

* * *

En même temps qu'on nous annonce la nomination de M. de L. Taché au poste d'Imprimeur du Roi, à Ottawa, l'hon. M. Borden informe les Communes de la nomination de M. J. U. Vincent, de Hull, à la position de sous-ministre du Revenu. M. Vincent est un excellent canadien-français d'Ontario.

Une Bibliotheque Canadienne a Paris

Monsieur le Directeur,

Les historiens, les économistes et, d'une manière générale, les journalistes français, publient fréquemment des études sur le Canada.

Plusieurs Français, surtout ceux qui ont voyagé au Canada, donnent des conférences dont notre pays fait le sujet.

Toujours on vient au Commissariat Canadien à Paris pour se documenter en vue de préparer ces articles de revues ou ces conférences,et souvent j'ai dû constater que la documentation que nous avions à leur offrir était incomplète.

C'est pour cette raison que j'ai formé le projet de constituer, à nos bureaux à Paris, une bibliothèque aussi complète que possible des ouvrages qui ont été et qui seront publiés au Canada.

Je me suis adressé à cette fin au bibliothécaire du Parlement fédéral et aux bibliothèques des différentes législatures provinciales, afin de me procurer les ouvrages canadiens dont elles auraient plusieurs exemplaires, et aujourd'hui par l'intermédiaire bienveillant de votre journal, je prie Messieurs les Auteurs canadiens de bien vouloir nous adresser, gracieusement, un exemplaire de leurs ouvrages, à l'époque de leur publication. En accueillant favorablement ma demande, il me semble qu'ils auront accompli une œuvre patriotique et en même temps j'espère qu'ils y trouveront un certain avantage.

Les auteurs canadiens qui voudront bien me prêter leur concours pour constituer à Paris cette bibliothèque nationale que j'ai en vue ajouteraient considérablement à la valeur de leur envoi en voulant bien inscrire une dédicace à la première page de leur livre.

Je vous remercie, Monsieur le Directeur, de votre bienveillante hospitalité, et si vous croyez que le projet que je viens de vous exposer offre un intérêt public, je vous prie de bien vouloir vous-même lui donner votre appui.

Le Commissaire Général du Canada en France.

PHILIPPE ROY.

Une Belle et Forte Page

Nous reproduisons de la *Revue Canadienne*, du mois de mars, les lignes suivantes, que M. Thomas Chapais consacre à Paul Déroulède Nous escomptons la permission de la sympathique *Revue Canadienne* et de M. Chapais:

La défaite, l'invasion, les désastres de l'année terrible ouvrent dans son cœur une blessure immortelle, d'où jaillissent des accents de la plus mâle et de la plus émouvante beauté. Ce sont les *Chants du Soldat*, les *Nouveaux chants du soldat*, et les *Marches et Sonneries*. Ces poèmes vibrants firent de lui le poète patriotique, le barde national par excellence. Dès ce moment il se dévoua tout entier à la tâche d'aviver dans les âmes françaises le feu sacré, d'entretenir le souvenir de la défaite avec l'espoir passionné de la revanche. Ecoutez ce cri d'amour sublime à la patrie blessée :

France veux-tu mon sang? Il est à toi,
ma France.
S'il te faut ma souffrance,
Souffrir sera ma loi.
S'il te faut ma mort, mort à moi
Et vive toi,
Ma France !

En 1882, Paul Déroulède fonda la Ligue des Patriotes. Il prononça devant l'assemblée d'où naquit cette association célèbre un discours dans lequel il s'écriait: "On n'attaque que les faibles, on ne surprend que les oublieux, on n'opprime que les lâches !"

Entre temps, le poète donna au théâtre plusieurs pièces, l'*Hetman*, la *Moabite*, la *Mort de Hoche*, *Messire Duguesclin*. En 1889, le mouvement boulangiste vint le jeter dans la politique. La ferveur de son patriotisme l'abusa sur la valeur réelle du fameux général au cheval noir, et il se précipita corps perdu dans cette aventure, dont le dénouement devait si cruellement tromper ses espérances. Il y rencontra, sans l'avoir cherché, un mandat parlementaire . En 1892, le scandale du Panama lui fit jouer un rôle retentissant. Il eut à la tribune une journée inoubliable, lorsqu'il prononça contre Clemenceau, la terreur des ministères, le spadassin politique redouté de tout le monde, la meurtrière philippique qui devait se terminer par un duel. Aux élections de 1893, il ne se présenta pas. Mais il fut de nouveau élu à Angoulème en 1898, et prit une part active aux luttes ardentes occasionnées par l'affaire Dreyfus. Ce fut l'année suivante qu'il tenta le coup de force dont les maîtres de la république jacobine voulurent faire un complot. Le jour des obsèques du président Faure, il essaya d'enlever la brigade du général Roget pour la faire marcher sur le Palais-Bourbon. Traduit devant la cour d'assises il fut acquitté. Mais quelques mois plus tard, il était arrêté avec plusieurs de ses amis, pour complot contre la république, et traduit devant la Haute-Cour du Sénat, qui prononça contre les accusés une condamnatino inique. Le poète patriote fut condamné à dix ans de bannissement. Après le vote d'une loi d'amnistie, il rentra en France en 1905. S'étant présenté devant ses anciens électeurs d'Angoulème en 1906, il fut battu par un obscur blocard. Durant la dernière partie de sa carrière, il publia un recueil de poésies intitulé *Chants du paysan*, et plusieurs volumes de réminiscences sous le titre de *Feuilles de route*.

Déroulède était né catholique, et avait fait pieusement sa première communion. Mais au milieu des vicissitudes de sa carrière, il avait vu sa foi s'obscurcir. Elle se ranima au déclin de sa vie. Au commencement de janvier, lors d'une crise qui faillit l'emporter, il avait reçu Mgr Marbeau, évêque de Meaux, qui l'avait confessé, et lui avait administré les derniers sacrements. Avant de partir pour Nice, le 17 janvier, il alla entendre une messe et communier à Notre-Dame.

Paul Déroulède était un paladin égaré dans notre âge d'égoïsme, de sensualisme et de positivisme. En apprenant sa mort, Maurice Barrès a adressé à la sœur du poète ce télégramme: "La patrie a perdu son chevalier." Ce chevalier de la France, les vrais Français lui ont fait les funérailles nationales que lui ont refusé les Doumergue et les Caillaux. Trois cent mille hommes ont salué au passage sa dépouille mortelle. Et devant la tombe du barde défunt, des milliers de poitrines ont crié: "Vive la France! Vive la Patrie! Vive l'Alsace-Lorraine! Vive Déroulède!" Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Augustin. Mgr Arlet, évêque d'Angoulême, y a prononcé une émouvante allocution. Et, après le service funèbre, le cercueil étant déposé sur un catafalque, sous le porche, plusieurs discours ont été prononcés. Celui de Maurice Barrès a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre de son amitié, de son éloquence et de sa douleur. Nous regrettons de ne pouvoir détacher de cette grande page oratoire que ces derniers mots: "De l'honneur, il en avait tant que l'on en recevait rien que d'être son ami. Merci, Déroulède, au nom de la patrie, du labeur de ta vie. Et merci, à vous, mademoiselle Jeanne, au nom de tous ses amis, du bonheur profond que vous avez mis dans son existence. Et maintenant, chevalier de la France, va rejoindre les grands chevaliers, tes pareils, la cohorte toujours accrue que mènent depuis le fond des âges les Roland, les Du Guesclin et les Bayard."

La mémoire de Paul Déroulède restera chère à tous les bons Français. Il n'était pas complet. On a fait observer, avec raison, qu'il lui manquait l'esprit d'équilibre et le sentiment de la mesure. Il ne sut pas se défendre de certaines illusions quant aux doctrines et aux hommes. Mais au milieu d'une époque féconde en abaissements et en trahisons, il personnifia la loyauté, l'honneur, et le désintéressement poussé jusqu'à l'héroïsme.

Fete de M. le cure Cloutier

Ce fut plus qu'une fête de famille. Un clergé nombreux et un grand nombre de citoyens sont accourus pour souhaiter bonne fête et longue vie au populaire curé de Saint Norbert.

Il y avait foule à la soirée donnée au couvent, jeudi dernier. Les communautés de dames religieuses y étaient largement représentées. Cette soirée fut charmante. Les actrices rendirent très bien leurs rôles. On nous permettra, sans diminuer le mérite des autres, de mentionner d'une manière toute spéciale, Mademoiselle P. Beauchemin, qui joua avec un grand naturel le difficile rôle de la jeune Fabiola. Nous devons aussi donner des éloges bien mérités aux élèves et à leurs dévouées institutrices pour le succès que remportèrent le programme musical et les récitations.

Voici le programme complet de la soirée:

PROGRAMME

Entrée, "Marche de Gounod." .... Mlle D. Champagne
Chœur : Par toutes les élèves.
Solistes: Mlles M. Schmidt, R. McDonell.
Duo, "The Dragon Fighter." .... B. Hoffmann
Mlles H. Monck, G. Ray

DRAME EN TROIS ACTES

FABIOLA

PERSONNAGES

Fabiola, jeune romaine .... Mlle P. Beauchemin
Agnès, sa jeune cousine.... A. Laporte
Syra, esclave chrétienne. .... D. Champagne
Fulvia, femme célèbre... E. Landry
Zoé, gouvernante...... E. de Moissac
Afra, esclave paienne.... M. Brennan
Diaconesses, femmes et enfants chrétiens .... Chœur

1er Entre Acte

Gaily Chanting Waltz .... Franz Behr
Mlles D. Fell, L. Laporte, J. Gendreau H. Olivier

2è Entre Acte

Vocal duo: What are the wild waves saying.
Mlles H. Monck, A. Lavallée
Au piano: Mlle E. Landry
Piano duo: Le Rêve du Matelot. .... L. Hache
Mlle M. Bossuyt, B. Cross, C. Tellier, A. Dalziel, A. Lavallée, G. Ray

COMEDIE EN DEUX ACTES

THE MYSTERY OF MUDDLIWITZ

PERSONNAGES

Mme Rossendorf The Mystery. .... Miss R. McDonell
Caroline Muller ...... Miss K. Schmidt
Madame Spyenhouson..... M. Bossuyt
Kathrine, cook and waitress. .... Miss E. Wuchen
Madame Krustibrod, friend. .... Miss M. Doiron
Madame Flutermann.. Miss A. Dalziel
Gertrude Flutermann.... R. Pegoraro
Interlude—Duo Rondeau.
Mlles Et. Tellier, S. Delorme, A. de Moissac, Eugénie Tellier, A. Delorme, N. de Moissac.
Piano Solo: Deuxième Mazurka. .... Godard
Mlles H. Monck, J. Fleury, A. Delorme

HOMMAGE DE FETE

Piano solo: Pluie de Corail.. Durand
Mlle E. de Moissac
O Canada.

Les élèves présentèrent à M. le Curé en même temps que leur hommage de fête, une superbe croix de procession et un joli bouquet dont les fleurs symbolisaient les vertus du pasteur-sujet de la fête. M. l'abbé Cloutier répondit à cet hommage en termes émus et éloquents.

A notre tour, nous disons à cet homme de bien: *Ad multos annos!*

Mgr Dugas, Archidiacre

Extrait d'une lettre circulaire de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque au clergé:

"Il y a longtemps que Nous désirons trouver un archidiacre qui puisse examiner les comptes de paroisses, lors de Notre visite pastorale, ou à l'occasion du changement d'un curé, et l'état des constructions, et Nous faire un rapport écrit. Or, Monseigneur Az. François Dugas, Protonotaire Apostolique et un de nos Vicaires généraux a bien voulu accepter cette fonction importante et délicate, et Nous l'en remercions cordialement.

Il aura aussi à s'occuper des rapports annuels et à lire les actes de la visite précédente, afin de se rendre bien compte de l'état de la paroisse et de ce que Nous demandons pour le bon ordre.

Vous le recevrez donc avec tout le bon vouloir possible et vous le mettrez au courant de votre comptabilité, et de tout ce qui concerne l'état financier et l'ordre extérieur de la paroisse."

Seance au College

Les Révérends Pères Jésuites et leurs élèves fêtent Monseigneur l'Archevêque mercredi, le 25 mars prochain. C'est la grande fête du Collège. A cette occasion comme d'habitude il y aura séance. Cette année on jouera "Alfred le Grand" par le P. Tricard, S.J. C'est un des drames les plus passionnants du théâtre français. On nous promet des émotions.

Les billets sont en vente au Collège. Entrée et siège réservé: 50 cents. Hâtez-vous! Les portes seront ouvertes mercredi soir 25 mars à 7½ hrs. Levée du rideau à 8 heures précises.

LE SANG GAULOIS

XXI

LE PLAT A BARBE DES PATRIOTES

(SIÈGE DE LILLE 1792)

La loi de l'art militaire peut-être la plus connue dit: "une ville assiégée qui n'est pas secourue est une ville prise."

Dans nos annales Françaises, il y a au moins une page qui atteste le contraire: c'est l'histoire du siège de Lille en 1792.

C'était quelques jours après la prodigieuse bataille de Valmy, où le drapeau tricolore avait reçu victorieusement le baptême du feu, où les va-nu-pieds, soldats héroïques, avaient remporté sur les plus vieilles armées de l'Europe entière, coalisée contre la France la première victoire de la République; c'était à la veille de la bataille de Jemmapes, ce premier et impérissable triomphe de la Liberté.

Nous traversions cette période terrible où la France envahie sur toutes ses frontières, menacée par tous les rois de l'Europe, combattue sans merci par tous ses ennemis de tous les siècles: L'Anglais, le Prussien, l'Italien, la maison d'Autriche, abandonnée par une partie de ses fils passés sous les drapeaux de l'étranger, déchirée par la guerre civile, apprenant chaque jour une nouvelle défection, un nouveau soulèvement, dut de ne pas périr à la volonté passionnée, absolue de vivre et de vaincre, exprimée par quelques hommes d'airain dont la conviction, la sévérité, l'énergie ne furent jamais égalées, ni même atteintes.

Et, si l'on peut, si l'on doit regretter éternellement les fureurs qui consternèrent alors le monde, il n'en faut pas moins faire connaître et admirer cet amalgame sublime de dévouement, d'abnégation, de talent et d'héroïsme dont était faite l'âme des hommes qui, dans le même temps furent, les armes à la main, chargés de défendre, sans doute les principes de la Révolution, mais aussi et surtout l'intégrité du territoire, l'unité de la race, l'indépendance de la Patrie.

Ceux-là étaient de sang Gaulois.

* * *

C'est alors que le duc Albert de Saxe-Teshen, commandant l'armée des Impériaux, forte de 34,000 hommes, munie d'une formidable artillerie, vint camper sous les mûrs de Lille, où il n'y avait que quelques soldats de troupes régulières.

En un clin d'œil la pelle et la mine jouèrent dans des proportions encore inconnues, et, quand toute la ville fut entourée d'immenses retranchements, d'ouvrages de vingt pieds d'épaisseur, quand de cent pieds en cent pieds les habitants de Lille purent voir, échelonnées, les terribles batteries dont les énormes pièces, pointées sur les quartiers populeux de leur ville menaçaient, à un signal, de vomir leurs boulets de 500 livres et leurs bombes incendiaires, contenant de petites fioles pleines d'huile de térébenthine, une lettre de l'Autrichien arriva, adressée à la municipailté et la sommant de se rendre, faute de quoi les batteries foudroieraient immédiatement la ville.

Nous étions alors à l'époque des miracles enfantés par les plus mâles transports du patriotisme.

Aussi la réponse de la municipalité à l'insultant message de l'Autrichien fut-elle donnée sous cette forme lapidaire: *Nous venons de renouveler, au reçu de votre lettre, le serment d'être fidèles à la France et de mourir à notre poste. Nous ne sommes pas parjures."*

C'était le 25 septembre 1792.

* * *

Sachant qu'il n'y avait pour ainsi dire pas de soldats dans la place, Albert de Saxe ne doutait pas du succès. A partir du 29 septembre, la vaillante cité fut soumise à un bombardement presque sans exemple dans l'histoire. Soixante mille bombes à térébenthine s'abattirent sur la ville dont certains quartiers ne furent plus bientôt qu'un amas de cendres. Successivement le feu prit à l'Hôtel-de-Ville, à l'hôpital militaire, à l'Eglise Saint-Etienne; d'énormes ravages furent faits par les obus dans le quartier Saint-Sauveur.

Et cependant, pas un instant l'intrépidité des habitants ne fléchit. Debout sur les décombres de leurs maisons, ils ne cessaient de crier "Vive la Nation ! Vive la France !" Chacun rivalisait de courage, de sang-froid, d'endurance, d'enthousiasme, de dévouement, de générosité.

L'héroïsme était devenu commun à tous et s'improvisait, en quelque sorte.

Un boulet tombe dans une salle de délibérations: "Nous sommes en permanence," dit froidement le curé de Marchiennes, et la séance continue.

Un canonnier volontaire, Ovigneur servant aux remparts est averti que sa maison prend feu : "C'est bien, dit-il froidement, rendons leur feu pour feu ! " et il reste à son poste.

Bien plus, la gaité s'en mêle; la verve française se manifeste sous toutes ses formes devant l'extrême péril. Les uns jouent à la boule avec les boulets, les autres en remplissent des baquets en riant; des enfants courent aux bombes quand elles tombent et en arrachent la mèche, avant qu'elles éclatent, au risque d'être mis en morceaux.

Mais l'épisode le plus pittoresque de ce siège sublime est celui auquel notre titre fait allusion:

D'un éclat d'une formidable bombe incendiaire, un perruquier fait son plat à barbe, et, séance tenante, devant sa maison à l'endroit même où la bombe vient de tomber, pendant que partout alentour les obus continuent à éclater, il rase quatorze personnes !

Bientôt le nouveau plat à barbe fut à la mode dans toute la France, et plusieurs années après, tous les patriotes de bon ton se faisaient encore un devoir de se raser dans un éclat de bombe venu de Lille.

Après que de part et d'autres des pertes sérieuses furent éprouvées, Albert de Saxe reconnut qu'il n'avait rien dans son matériel de guerre capable d'ébranler le courage d'une population ainsi strempée, et il leva le siège le 8 octobre.

Lille avait sauvé la frontière du Nord et doté les fastes naissants des guerres de la République d'une gloire immortelle.

Lille avait montré que ses habitants étaient de sang gaulois.

F. DENISET.

FANFARE LAVERENDRYE

La partie de cartes organisée par la fanfare LaVérendrye s'est jouée hier soir à l'Ecole Provencher. Les prix ont été gagnés par Mlle Marie Lemay et M. Archibald Bédard; prix de consolation: Mme Lauzon et M. D. Boisselle.

Parmi les numéros du programme du concert de la fanfare LaVérendrye tenu hier soir, nous notons avec plaisir un *Stabat Mater*, composé par M. Joseph de Sannes, Cette pièce a été chantée par le chœur de la cathédrale. Elle a été fort applaudie. M. le professeur Salé, directeur de l'orchestre, l'a déclarée d'excellente fabrique.

Le jeu de l'orchestre et de la fanfare, sous la direction de M. Salé, a été, comme toujours, alerte et brillant.

Les *Chants Canadiens*, quatuor par MM. C. C. Bernier, J. A. Ferland, O. Leclerc, E. Beaudry, ont été fort goûtés.

Mlle Jeanne Poirier a déclamé *L'Epave* de François Coppée. Nous avons entendu plusieurs fois ce morceau, mais jamais encore, croyons-nous, avec le talent et l'accent vrai que mademoiselle Poirier sait y mettre. Au rappel mademoiselle Poirier a récité, aussi en artiste, un dramatique morceau de poésie fait sur le siège de Paris en 1870.

M. N. Hall a déclamé avec une désopilante allure des morceaux comiques en anglais. Lui aussi a été rappelé.

Remerciement

M. et Mme J. H. Clément désirent remercier les parents et amis pour les nombreux témoignages de sympathie qu'il ont reçus à l'occasion de la mort de leur fils Antonio.

REVUE DE LA PRESSE

EN ANLETERRE

(La Croix)

La vitalité catholique, en Angleterre, est merveilleuse. Manchester nous en offre un exemple saisissant:

En 1900, cette ville possédait deux catholiques; en 1700, il y avait treize familles catholiques; en 1778, cinq cents; aujourd'hui, la capitale industrielle de l'Angleterre possède trente-deux églises catholiques qui suffisent à peine aux quatre-ving mille cathiliques qui les fréquentent.

* * *

LE DOMAINE PUBLIC DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

(La Semaine)

Ces jours derniers, Sir Wilfrid Laurier reprochait à l'honorable Premier Ministre de ne pas accorder aux trois provinces qui en sont privées, la propriété de leur domaine public, tout comme si le chef de l'opposition n'eut pas consacré lui-même ce principe de privation.

L'Hon. R. L. Borden, fidèle à son programme de 1905, de 1907 et de 1911, est bien prêt à remettre à ces provinces la propriété de leurs terres et forêts, mines et minéraux, mais il exige en retour que ces mêmes provinces renoncent à la subvention que le gouvernement leur paie annuellement pour ces domaines.

C'est bien simple et bien logique, c'est très clair et très juste; mais les provinces ne veulent pas accepter ces conditions et Sir Wilfrid les approuve implicitement.

L'Hon. R. L. Borden est bien prêt à tenir sa parole, mais il ne veut pas être le jouet des intrigues politiques de ses adversaires, et il fait bien.

* * *

LE CONGRES DU MOIS DE JUIN

(Courrier de l'Ouest)

Le Congrès du Parler Français aura lieu, tel qu'annoncé récemment, les 8, 9 et 10 juin prochain. Déjà les grandes lignes du programme ont été élaborées, et tout fait espérer un succès aussi grand que celui des années précédentes. Des discours remarquables seront prononcés et des travaux intéressants et instructifs sont déjà en préparation.

* * *

'POUR PREPARER L'AVENIR'

(Patriote de l'Ouest)

Tel est le titre d'un livre qu'on annonce comme devant paraître à Montréal dans quelques semaines. L'ouvrage s'adresse surtout au clergé paroissial, mais il intéressera tous ceux que passionne le problème de notre avenir religieux et national.

L'auteur y préconise la préparation d'une troupe de catholiques laïques militants dans chaque paroisse. Il indique les moyens pratiques de former cette petite troupe d'élite.

Voici les en-têtes de quelques chapitres: Le péril anti-religieux; Symptômes alarmants; Le salut de l'âme canadienne; Des trésors enfouis; Nos petits jeunes gens; Pour réussir, etc.

* * *

DEDIE AU "FREE PRESS"

(La Liberté)

La semaine dernière, nous rapportions les succès de l'Acarémie Saint-Joseph de Saint-Boniface dans un concours ouvert par le "Fort Garry Chapter Daughters of the Empire."

C'était un demi renseignement et qui relèguait dans l'ombre une partie du succès de ces pauvres écoles bilingues. Une lettre de Lorette a complété ce renseignement. Nous y avons appris—nous communiquons cela au *Free Press*—que Mlle Irène Gendron, du couvent de Lorette, a remporté la médaille de bronze, l'un des trois prix offerts pour le grade "senior."

Et cette jeune triomphante n'a que seize ans. Elle a subi les examens d'entrée. Elle a passé avec succès les examens de troisième classe, de deuxième classe et se prépare à ceux de première classe.

C'est beau tout cela ! Mais que serait-ce si nos écoles bilingues avaient une réelle valeur !

* * *

M. G. EVANTUREL DEMISSIONNE

(La Justice)

On ne pouvait raisonnablement s'attendre à autre chose. Après la conduite qu'il a récemment tenue à Toronto, il ne restait guère d'autre alterntive au député de Prescott, que celle de se démettre. Espérons qu'il se tiendra longtemps en dehors de la vie publique, et qu'après l'avanie subie en Chambre, Gustave Evanturel n'aura pas le triste courage de tenter une réhabilitation. Ce serait peine perdue. Le mal qu'il nous a causé est déjà assez pénible, pour que l'on ne soit pas obligé de renier comme Canadien-français un homme qui a été mis à la porte de son parti, et de la Législature où il était sensé représenter la saine population du comté de Prescott.

On a porté sur le député démissionnaire des jugements qui pourront paraître durs, mais qui pourtant n'étaient que trop mérités. Le *Saturday Night* résume tout ce qui a été dit en une seule phrase: "Gustave Evanturel semble être le plus candide mercenaire politique qui ait jamais tenté de négocier une affaire véreuse."

Souhaitons que, dans le silence du foyer, le mandataire infidèle réfléchisse longuement sur sa faute, et que ses regrets soient entendus d'assez loin pour faire germer le bon exemple.

Du Buisson.

* * *

NOTRE INFLUENCE EST EN PROGRES

(L'Evénement)

Au cours de la discussion de certains items du budget des contributions indirectes, l'honorable M. Bruno Nantel, ministre du revenu de l'Intérieur, annonçait vendredi dernier que M. J. Vincent, l'un de nos plus distingués compatriotes de l'Ontario et l'assistant sous-ministre du département que préside actuellement le député de Terrebonne, deviendrait bientôt le premier officier de cette branche de l'administration.

Messieurs les députés libéraux, en veine de brimades, voulurent taquiner le ministre au sujet de cette nomination. Ils ont découvert que M. Vincent est l'ancien associé du gendre de M. Nantel ! Il ne leur en faut pas plus pour crier au népotisme. Leurs critiques donnèrent alors lieu à une déclaration de l'honorable M. Borden qui mit bientôt fin à leurs piailleries et qui causera sans doute un grand plaisir aux électeurs de cette province.

Le premier ministre dit: "M. Vincent a été choisi comme assistant sous-ministre, sur ma recommandation exprsse; je ne savais pas qu'il était l'associé professionnel du gendre de M. Nantel; et je puis déclarer en toute franchise que M, Nantel ne m'a pas posé sa candidature, M. Vincent a obtenu ce poste sans examen particulier, tout comme se font les nominations des assistants sous-ministres, depuis plusieurs années, avec la sanction du ministère de la Justice et de la Commission du service civil; il a été nommé à cause de sa compétence et de la même manière que deux ou trois autres assistants sous-ministres, du temps des libéraux, notamment M. Gerald Brown au ministère du Trvail."

* * *

SIR JAMES WHITNEY

(La Patrie)

Sir James Whitney a quitté l'hôpital hier pour terminer sa convalescence chez lui, au milieu des siens. L'hon. Dr Réaume avait mis son automobile à sa disposition.

Le premier ministre d'Ontario est aujourd'hui suffisamment rétabli pour pouvoir espérer bientôt reprendre la direction du ministère.

* * *

UN HOMME D'ETAT

(La Presse)

C'est en véritable homme d'Etat que le Très Honorable M. R. L. Borden vient d'accueillir, à la Chambre des Communes, le projet soumis par l'Honorable M. Rodolphe Lemieux, de célébrer par une exposition internationale le cinquantenaire de la Confédération canadienne.

Le premier ministre a tout d'abord admis le principe que le Canada se doit à lui-même de commémorer le plus dignement possible le cinquantième anniversaire de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, qui a marqué, pour ainsi dire, la naissance de notre pays.

M. Borden n'a pas craint de déclarer franchement qu'il n'acceptait pas l'opinion qu'une exposition internationale ne pourrait pas être tenue, à l'occasion de la célébration de ce glorieux cinquantenaire. Il s'est dit très heureux d'être invité à étudier ce magnifique projet d'exposition.

"Il pourrait bien se faire," a même ajouté M. Borden," que le Gouvernement se chargerait luimême d'organiser l'exposition internationale telle que projetée, avec le concours du Parlement et l'aide des corps publics qui ont déjà approuvé l'idée."

* * *

BILLETS DE BANQUE

(Le Temps)

Le ministre des Finances, aidé de deux savants, vient de découvrir un moyen de désinfecter les billets de banque de la Puissance de manière à ce qu'ils n'offrent plus les mille et un danger qu'on leur attribuait depuis que les savants ont découvert qu'ils pouvaient servir de véhicules aux divers germes nocifs de bactéries. Le docteur Steele, député de Perth-Sud, s'est fait le champion de la propreté dans les billets de banque et c'est lui qui a attiré l'attention de nos législateurs — siègeant en Comité des Banques—sur le fait qu'on s'expose à toutes sortes de malheurs en maniant ces billets contaminés par le contact de toutes sortes de mains.

Chambre de Commerce de St-Boniface

Le banquet annuel de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface aura lieu le jeudi 26 mars, en la grande salle de l'Académie Provencher, rue Cathédrale.

On pourra se procurer des cartes chez Monsieur J. B. Leclerc, 17 avenue Provencher et chez Monsieur C. D. Carson, coin Taché et Marion. Prière de se hâter. 19-20

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

De par le Monde

Aumonier Catholique Ambassadeur

Le gouvernement américan vient d'envoyer au Japon, comme attaché militaire à son ambassade un aumônier catholique de l'armée régulière, M. l'abbé Franz J. Feinier, aumônier du 13e d'infanterie en garnison au fort McKinley de Rizal (Iles Philippines). M. Feinler, qui doit avoir rejoint son poste le 15 mai prochain, est né en Allemagne en 1871 a servi longtemps comme soldat, puis comme caporal, comme sergent et comme adjudant dans le régiment dont il est aujourd'hui l'aumônier.

C'est la première fois qu'un prêtre est choisi pour le poste qui vient d'être confié à l'abbé Feinler.

Quatre Paquebots pour la ligne du Canadien-Nord.

Deux magnifiques paquebots des plus rapides et des plus luxueux seront placés sur la route du Saint-Laurent, par la ligne Royale, vers le milieu de l'été prochain. L'augmentation considérable du trafic des passagers et des marchandises, entre les ports de Montréal et de Bristol, auraient décidé les directeurs de la compagnie du Canadien Nord, à louer ces deux transatlantiques d'une compagnie anglaise, en attendant la construction de ses paquebots. Avec ces deux nouvelles unités et les navires rapides "Royal Edward" et "Royal George," la ligne Royale pourrait faire une concurrence sérieuse aux compagnies Allan, Cunard et C. P. R. Dans les cercles maritimes on attache une grande importance à ce nouveau service hebdomadaire de la ligne Royale, qui sera le plus rapide entre Montréal et Bristol.

LA NOMINATION DE M. CARPENTER

Edmonton.—L'ex-chef de police Carpenter a été nommé officiellement assistant-inspecteur de la police de l'Ouest, avec quartier général à Banff, et magistrat stipendiaire pour le parc national.

Son salaire sera de trois mille dollars. Le poste de chef de police à Régina, avait été offert à M. Carpenter.

LE TRAVAIL DE NOS PRISONNIERS

New-York.—M. le docteur J. T. Gilmore, directeur de la ferme de la prison centrale, à Guelph, Canada, a déclaré à une assemblée de la Société de la Réforme des Prisons, que sur une ferme de prison il a la garde de 150 prisonniers, qui ont cultivé 850 acres de terre, et ne sont soumis à aucune contrainte. Les prisonniers sont à construire un asile, qui pourra recevoir 1400 fous. Ces prisonniers ne donnent pas de trouble à leurs gardiens.

Le gouverneur Glynn, de New-York, a aussi parlé en faveur d'une réforme des prisons.

Le sérum de Friedmann

Montréal.—Il y a maintenant tout près d'un an que le Dr F. H. Friedmann, de Berlin, est venu ici et a administré son traitement à 56 tuberculeux de l'Institut Royal Edward, et les médecins qui soignent ces malades déclarent que le traitement n'a produit aucun résultat appréicable ni en bien, ni en mal. Le Dr Adam, de l'Université McGill, qui a soigneusement surveillé le traitement, croit que le Dr Friendmann pourrait opérer une guérison par ci par là au moyen du sérum qu'il a découvert et qu'il préconise.

Jusqu'ou va la science

Madrid.—Un ingénieur civil, du nom d'Iglesias Blanco, a réussi, hier, au moyen des rayons ultra-violets, semblables aux rayons-X, découverts par Signor Ulivi, à produire l'explosion d'une caisse de dynamite enfoncée dans le sol à un demi-mille de distance.

Blanco prétend que par son invention, il peut faire sauter les magasins des navires de guerre ou les réservoirs à gazoline des aéroplanes et des ballons dirigeables.

Mort de M. Paul Chevré

Paul Chevré, célèbre sculpteur français, est décédé à Asnières, près de Paris, France, le 20 février, à l'âge de 47 ans.

Le défunt était bien connu au Canada, étant l'auteur du monument Champlain, à Québec, du buste de Sir Wilfrid Laurier, au Château Laurier, à Ottawa, des monuments Mercier et Garneau, en face du Parlement Provincial. Il avait le contrat du monument du Sacré-Cœur, à Lévis, monument qu'il était sur le point de terminer.

M. Chevré a vécu plusieurs mois à Québec où il laisse beaucoup de sincères amis que cette nouvelle attristera profondément. Il était un artiste renommé dont les œuvres conserveront longtemps le souvenir.

M. Chevré était un des passagers du "Titanic" qui ont miraculeusement échappé au désastre.

Il était célibataire. Son vieux père, âgé de 80 ans, lui survit.

GREVE A ROME

Rome.—Cent mille ouvriers italiens, conformément à la grève générale, se sont réunis sur la Piazza del Popolo. Sur plusieurs points, des discours violents furent prononcés par des leaders, mais il n'y eut pas de désordres. On vota une résolution demandant que les hôpitaux soient réorganisés pour rendre des meilleurs services à la classe ouvrière.

Cette question d'hôpitaux est la cause ostensible de la grève: mais les autorités croient que cette action cache un désir des chefs ouvriers d'essayer la force de leur organisation et de leur influence.

Toute la garnison de Rome et toute la police, au nombre de 15,000 hommes étaient sur pied. De plus, plusieurs régiments ont été amenés des environs pour occuper les principaux points stratégiques de la ville, et des escadrons de cavalerie parcourent constamment les grandes rues.

Les moyens de transport furent presque tous arrêtés. Plusieurs personnes qui avaient loué des voitures et des automobiles pour se rendre à une audience du Pape au Vatican, ont été insultées et menacées par la populace.

L'HIPPOPHAGIE AU CANADA

Ottawa. — Le Département du Revenu de l'Intérieur se propose de faire des règlements pour empêcher la vente de la viande de cheval en Canada, vu l'établissement à Longueuil, P.Q., d'un abattoir de chevaux dont la viande serait destinée à l'exportation.

Un chemin de fer en Islande

L'Islande aura bientôt son premier chemin de fer, d'une longueur de 60 milles. La construction commencera sous peu.

DES NOUVELLES DE STEFANSSON

Ottawa.—Le surintendant Moodie, de la police à cheval du Nord-Ouest, a reçu un court message de l'explorateur arctique Stefansson, daté du 3 février, de McKenzie Delta. L'explorateur annonce que le 14 décembre il a trouvé le Dr Anderson et ses compagnons à Collinson-Point, tous en parfaite santé. Il ne croit pas que le "Karluk" soit en danger; mais, toutefois, il demande au gouvernement d'informer tous les pays intéressés dans les cercles arctiques de rechercher des naufragés, dans le cas où un accident se serait produit. Stefansson ajoute qu'il a offert une récompense aux sauvages arctiques pour la découverte du "Karluk"; mais, encore une fois, il ne croit pas que ceux qui sont à bord soient en danger. Une expédition de secours serait plutôt nuisible qu'utile et Stefansson se prépare pour un camp de deux ans, afin d'exécuter aussi exactement que possible le programme de son expédition préparée avec le gouvernement canadien.

Les Règlements douaniers des Etats-Unis et la Chambre de Commerce de Paris

Paris. — La Chambre de Commerce de Paris a demandé, aujourd'hui, au parlement français, de ne pas accorder de crédit pour la participation de la France à l'exposition Panama-Pacifique, tant que les règlements douaniers des Etats-Unis, "règlements vexatoires et inquisitoriaux," n'auront pas été modifiés par le Congrès de Washington. On annonce que le département des affaires de France a pris une ferme attitude à l'égard du gouvernement américain au sujet des procès intentés aux exportateurs de porcelaine de Limoges, accusés d'avoir fait de fausses entrées dans leurs livres. Ces procès constituraient une violation des ententes conclues par les gouvernements français et américain.

On sait que, pour protester contre l'interdiction de l'importation des plumes aux Etats-Unis, les fabricants de plumes ont résolu de ne participer à aucune exposition qui aurait lieu dans ce pays.

A Nos Abonnés en retard

Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement.

Soumissions

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant sur l'enveloppe "Soumission pour l'érection des bâtisses de l'Agence à Touchwood Hills", seront reçues jusqu'à midi, le 25 mars 1914, pour la construction des bâtisses suivantes :

Sur la moitié nord de la section 11, Canton 20, Rang 17, à l'ouest du 2ème méridien, adjacent au Canton de Punnichy, Saskatchewn.

Une bâtisse pour la résidence de l'Agent des Sauvages, Plan No. 263.

Une bâtisse pour la résidence du Commis de l'Agent des Sauvages, Plan No. 274.

Une bâtisse pour la résidence de l'Interprète de l'Agence des Sauvages, Plan No. 267.

Une bâtisse pour le bureau et le magasin, Plan No. 268.

Une étable, Plan No. 264.

Sur la Réserve Gordon, huit milles de Punnichy, sur la ligne du Grand Trunk Pacific.

Une bâtisse pour la résidence du Fermier, Plan No. 274.

Une étable, Plan No. 265.

Sur la réserve Muscowequan, deux milles de Lestock, sur la ligne du Grand Trunk Pacific.

Une bâtisse pour la résidence du Fermier, Plan No. 274.

Une étable, Plan No. 265.

Sur la réserve Poorman, neuf milles de Raymore, sur la ligne du Grand Trunk Pacific.

Une bâtisse pour la résidence du Fermier, Plan No. 274.

Une étable, Plan No. 265.

Les plans et les devis pour toutes ces bâtisses pourront être vus, aux Pureaux de Poste, à Punnichy, Kenora, Watrous, Melville, Fort Qu'Appelle, Indian Head, ainsi qu'aux Bureaux des Terres à Régina, Saskatoon et Humboldt, et aux Bureaux des Sauvages à Kutawa, Saskatchewan, et à Winnipeg, Manitoba. Ces plans et devis peuvent aussi être obtenus sur demande au Département des Affaires des Sauvages, Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p.c. de la somme totale de la soumisison, et payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie, et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumisionnant refuseraient de signer le contrat, ou négligeraient d'achever les travaux selon les conditions du contrat.

Les soumisisons devront mentionner le prix de chaque bâtisse, pour chaque endroit séparément.

Toutes les bâtisses devront être achevées pour le premier septembre 1914.

La plus basse, ni la plus haute soumission, ni aucune autre soumision ne seront nécessairement acceptées.

L'insertion non autorisée de cette annonce dans n'importe quel journal ne sera pas payée.

DUNCAN C. SCOTT,
Aide-Surintendant Général des Affaires des Sauvages.
Département des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 11 février 1914.

Cité de St. Boniface

AVIS est par les présentes donné que le Règlement No. 1056, de la Cité de Saint-Boniface, a été soumis au, et lu une première et seconde fois, par le Conseil de la dite Cité, et sera soumis au vote des électeurs dûment qualifiés de la dite Cité pour voter sur ce règlement conformément à la Section 493 de la Charte de Saint-Boniface, aux temps et lieux ci-après indiqués.

Le but du dit règlement est de contracter et créer une dette approximative de Vingt-Cinq Mille Dollars ($25,000.00) par l'émission et la vente de débentures, afin de payer le déficit entre le coût actuel de la construction projetée d'égouts souterrains sur les rues suivantes :

Sur la rue Aulneau, à partir de la rue Hamel, à la rue Victoria.

Sur la rue Victoria, à partir de larue Aulneau à la rue St. Jean-Baptiste.

Sur la rue St. Jean-Baptiste, à partir de la rue Victoria à la rue Bertrand.

Sur la rue Bertrand, à partir de la rue St. Jean-Baptiste à la rue Des-Meurons, et le montant imposable sur les propriétés bénéficiant directement des dits égouts, de $2.50 du pied de frontage, tel qu'autorisé par la Charte de la Ville.

Le temps arrêté pour enregistrer le vote des électeurs, pour ou contre le dit règlement, est le premier jour d'avril, A.D., 1914, à partir de nuef (9) heures du matin, jusqu'à (8) heures du soir, et les bureaux de votation pour les quartiers respectifs de la Cité de Saint-Boniface, seront tenus aux endroits suivants :

QUARTIER No. 1

Bureau de Votation No. 1, au ou près du coin de l'Avenue Provencher et la rue Laflèche.

QUARTIER No. 2

Bureau de votation No. 2, au ou près du coin de l'Avenue Taché et la rue Notre-Dame.

QUARTIER No. 3

Bureau de votation No. 3, au ou près de l'Hôtel-de-Ville.

QUARTIER No. 4

Bureau de votation No. 4, au ou près du coin des rues Marion et desMeurons

QUARTIER No. 5

Bureau de votation No. 5, au ou près du coin de la rue Marion et l'Avenue Taché.

Le trente-et-unième jour de mars, A.D., 1914, à quatre (4) heures de l'après-midi, au bureau du Maire, à l'Hôtel-de-Ville, de la dite Cité de Saint-Boniface, sont le temps et endroits arrêtés, pour la nomination de personnes en faveur de ceux qui sont intéressés et désireux de promouvoir le passage du dit règlement, et aussi pour la nomination de représentants de ceux qui sont intéressés et désireux de s'y opposer, pour assister aux différents bureaux de votation et aussi pour la nomination de personnes qui devront être présentes au compte final des bulletins par le Greffier de la Cité de Saint-Boniface, qui aura lieu, le troisième jour d'avril, A.D., 1914, à midi, dans le bureau du Greffier de la Cité de Saint-Boniface, Province de Manitoba.

Cet avis est donné au nom du, et par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface.

Daté à Saint-Boniface, ce quatrième jour de mars, A.D., 1914.

J. B. COTE,
Greffier.

St. Boniface, Man., le 4 mars 1914.

AVIS

THE PRUDENTIAL LIFE INSURANCE CO.

AVIS est donné par les présentes que demande sera faite à la session actuelle du Parlement du Canada par la Prudential Life Insurance Co.; compagnie incorporée par la Législature du Manitoba, chapitre 67 des Statuts du Manitoba 1902, aux fins d'obtenir l'incorporation de la dite "Prudential Life of Canada" avec bureau principal à Winnipeg et le pouvoir de reprendre les affaires, l'actif et le passif de la Compagnie provinciale et de faire de l'Assurance vie par tout le Canada en y comprenant toutes les branches qui s'y rattachent ou pourront s'y rattacher par de nouvelles licences accordées à la compagnie en vertu des articles des statuts et y ayant trait, et ce avec tous les pouvoirs nécessaires, usuels ou fortuits en vertu de l'Acte des Assurances de l'an 1910.

Ce 5ème jour de mars 1914.

THE PRUDENTIAL LIFE INSURANCE COMPANY.

Per G. H. MINER,
Directeur-Gérant.

4ème plancher Keewayden Bldg.
Winnipeg, Man. 19-23

Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "Tender for Implement Shed", seront reçues au Département des Travaux Publics jusqu'au mercredi 18 mars a midi pour la construction d'un hangar a fournitures au Collège d'Agriculture de St-Vital.

Les plans et détails pourront être consultés à l'Office de l'Architecte Provincial, No. 261 Fort Street, Winnipeg.

Les soumisisons doivent être accompagnées d'un chèque accepté d'un montant de 5 p.c. de la valeur totale de la soumisison. Ce chèque sera confisqué en faveur du Gouvernement Manitobain au cas où le soumissionnaire agréé refuserait de ratifier son contrat par écrit ou l'ayant fait, n'en exécuterait pas tous les détails.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, 7 mars 1914. 19-23

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 24

(*Suite*)

Le capitaine jeta un coup-d'œil sur la jeune fille, dont la douce figure un peu pâle s'anima sous le regard de Pierre, en s'entendant nommer par sa mère.

—J'ai encore une faveur à vous demander, c'est de me permettre de vous faire attendre encore quelques jours, avant de vous raconter mon histoire.

—Tu ne pourrais pas nous en dire un petit bout, tout petit; demanda Mme Regnaud, dont la démangeaison, à l'endroit de la curiosité, tenait de cette vertu si intactement préservée par son sexe, depuis qu'elle lui fut spécialement léguée par notre première mère.

—Excusez-moi pour le présent.

—Ah ! Pierre.

—Ah ! monsieur Pierre, ajouta timidement Mathilde.

—Il m'est pénible de vous refuser, mais c'est impossible, absolument impossible pour le présent.

—Quand donc ?

—Peut-être ce soir pourrai-je vous en dire une partie.

—C'est bien, mon Pierre, répondit Mme Regnaud qui vit, à l'expression sérieuse du capitaine, qu'elle n'en obtiendrait rien pour le présent ; nous ne te pressons pas, car je sais que, si tu le pouvais, tu le ferais.

Le roulement d'une voiture qui s'arrêta devant la porte, mit fin à la conversation. Bientôt M. Léonard entra avec Sir Arthur Gosford, que le capitaine avait envoyé chercher. Sir Arthur, qui n'avait pas été prévenu par M. Léonard, demeura immobile d'étonnement en apercevant le capitaine. Ce dernier ne put s'empêcher de sourire de la contenance de Sir Arthur.

—Donnez-moi donc la main, Sir Arthur, n'ayez pas peur de me toucher, je ne suis pas un revenant, quoique vous ayiez assisté à mon enterrement hier.

—Qu'est-ce que tout cela veut dire, s'écria enfin Sir Arthur, qui avait eu peine à trouver la parole et qui n'avait osé en croire ses yeux; mais qu'est-ce que tout cela veut dire ?

—Ça veut dire, Sir Arthur, qu'hier vous me croyiez mort, et qu'aujourd'hui vous avez de la peine à croire que je ne le sois pas encore, lui dit le capitaine, en le prenant par la main et le conduisant dans sa chambre. Excusez-moi si j'ai pris la liberté de vous envoyer chercher, au lieu d'être allé vous voir moi-même. Vous allez bientôt en savoir la raison. Faites-moi le plaisir d'entrer. En attendant, M. Léonard voudra bien, dit-il en se tournant vers ce dernier, aller chercher un agent de police dans l'activité, l'intelligence et la discrétion duquel on puisse placer la plus grande confiance.

—Je vais tâcher de trouver le vieux André Lauriot.

—C'est justement l'homme qu'il me faut.

Aussitôt que M. Léonard fut parti, le capitaine ferma la porte et prenant une chaise près de Sir Arthur, lui dit :

—Vous êtes surpris, Sir Arthur, et vous avez raison de l'être; mais il y en a bien d'autres qui le seront plus que vous ! Il ne s'en est pas fallu grand'chose que je devinsse la victime d'un infernal complot, monté, je n'en doute pas, dans le but de me priver de la succession de mon vénéré bienfaiteur, M. Alphonse Meunier.

—Je n'ai pas besoin de vous dire mon étonnement, M. de St. Luc, vous le présumeriez assez si vous ne l'aviez pas lu sur ma figure. Mais je vous avoue, que je ne pouvas m'expliquer comment vous aviez pu vous noyer, et je n'avais aucun doute que vous n'étiez tombé victime de quelqu'assassinat. Mais comment vous êtes-vous échappé ?

—C'est Trim, mon nègre, qui m'a délivré des mains de mes bourreaux, qui à leur tour sont mes prisonniers; les chefs du complot m'échappent encore, du moins celui qui en était le chef et la tête, mais je suis sur la piste, et avant longtemps, j'espère, ce soir peut-être, je l'aurai en ma puissance. Mais, Sir Arthur, pardonnez-moi de vous retenir si longtemps, je vous avais envoyé chercher pour vous prier de vouloir bien vous charger de quelques lettres pour le Canada. Comme vous ne deviez rester que quelques jours à la Nouvelle-Orléans, je craignais que vous ne partissiez sans que je pusse vous voir.

—Je devais partir ce matin, mais je suis forcé de rester ici encore quelques jours.

—Je suis bien content, j'aurai occasion de vous voir encore.

—Bien certainement.

—Et comment est mademoiselle Clarisse ?

—Très bien, je vous remercie.

—Et Miss Thornbull ?

Sir Arthur baissa la vue, une légère pâleur passa sur son front, et il répondit après un instant d'hésitation :

—Je ne l'ai pas vue depuis avant-hier soir, elle n'était pas trop bien. Et changeant brusquement de conversation, il continua: je n'en reviens pas vraiment, M. de St. Luc; vous dire combien je suis heureux de vous revoir aujourd'hui hors de danger, plein de vie et de santé, quoique vous ayez l'air un peu changé, n'est pas nécessaire. Notre amitié, formée et cimentée dans des circonstances comme celles sous lesquelles elle a commencé, est trop profonde pour que nous ayons besoin de protestations mutuelles, afin d'y croire. Si vous avez besoin de moi, si je puis vous être de quelque service, dites, je suis à vos ordres; si vous avez besoin d'argent, ma bourse vous est ouverte. Vous êtes plus riche, bien plus riche que moi, je le sais; mais je sais aussi que, pour quelques jours au moins, vous ne pourrez jouir de votre fortune.

—Merci, merci, Sir Arthur; vous êtes mon ami, je le sais, et c'est pour cela que je ne voulais pas vous laisser partir sans vous revoir. Quant à vos offres d'argent, je vous suis bien obligé; M. Léonard m'a apporté ce matin mille dollars, qui me suffiront de reste jusqu'à ce que je puisse en avoir davantage.

—Je ne vous presse pas, car je pense bien que vous ne voudriez pas faire de cérémonies avec moi.

—Non, Sir Arthur, je ne ferais pas de cérémonies avec vous; mais ne parlons plus de cela. Quand partez-vous ?

—Dans quelques jours.

—Qu'est-ce qui vous fait retarder votre départ ? vous étiez si pressé de vous rendre à New-York.

—Rien... rien de particulier, répondit Sir Arthur d'un air embarrassé; mais vous, racontez-moi donc comment vous avez failli être la victime de cette odieuse trame. Je ne puis en revenir.

—Bien volontiers, Sir Arthur, d'autant plus que je serais fort aise d'avoir votre avis, sur ce qui serait le mieux à faire dans les circonstances actuelles.

Pierre de St. Luc raconta comment, au débarquement du navire, il fut conduit par la mère Coco à l'habitation des champs, sa chûte dans le cachot, le traitement qu'on lui fit subir; ses hardes qu'on lui enleva; le serpent à sonnettes qu'on y jeta; la découverte que fit Trim que le noyé n'était pas son maître; ses soupçons, ses recherches avec Tom; comment Trim rencontra le Dr Rivard chez le vendeur de poisons et de serpents, et comment Trim, après avoir rencontré la vieillé négresse Marie, l'esclave du Dr Rivard, fit part de ses soupçons à Tom; leurs recherches, leur visite à l'habitation des champs; leur désappointement à la réception que leur fit les Coco-Létard; la lutte de Trim et de Tom avec les Coco; enfin sa délivrance.

—Eh bien ! continua le capitaine, qu'en pensez-vous, Sir Arthur?

—Je suis confondu de l'audace et de la méchanceté de ces monstres; et d'après ce que vous m'avez dit, je n'ai aucun doute que ces Coco-Létard ne soient les instruments de ce Pluchon, qui lui-même n'était que l'agent du Dr Rivard.

—Que me conseillez-vous de faire? Je n'ai pas de preuves positives contre le docteur.

—Voici ce que je ferais. D'abord je ferais surveiller toutes les démarches du docteur, et prendre tous les renseignements possibles à son égard. Je ferais déterrer M. Meunier, et voir si l'on découvrirait aucune trace d epoison.

—J'ai justement eu la même idée, et c'est pour cela que j'ai envoyé chercher un fameux agent de police, qui doit venir d'un instant à l'autre.

—Ne m'avez-vous pas dit que ce Pluchon était prisonnier avec les Coco-Létard ?

—Oui.

—Je les ferais parler; et par peur, menaces, promesses ou autrement, je tâcherais d'en obtenir tout ce qu'ils savent du complot.

—C'est une heureuse idée, s'écria le capitaine en se levant et se frottant les mains. Je veux les voir dès aujourd'hui. Voulez-vous venir avec moi à l'habitation des champs? Nous prendrons une voiture fermée.

—Avec le plus grand plaisir.

En ce moment M. Léonard arrivait, accompagné de l'agent de police, André Lauriot.

André Lauriot était un de ces vieux limiers exercé au métier par vingt ans de service; il n'y avait pas de brigand qu'il ne connût de fait ou de réputation. Employé presque toujours dans les affaires difficiles, il savait déployer au besoin un tact et une finesse admirables, une patience inaltérable, une activité extraordinaire et un courage à toute épreuve. C'était justement l'homme qui convenait au capitaine.

—Bonjour, M. Lauriot, lui dit le capitaine en souriant à la surprise de ce dernier.

—Bonjour, capitaine, je crois, si je ne me trompe, que vous êtes le même qui étiez mort il y a trois jours, enterré avant-hier et vivant aujourd'hui; et Lauriot fit entendre un de ces rires à demi étouffés, qui lui étaient particuliers.

—Le même, M. Lauriot, le même; mais pour quelques jours encore, je dois être mort pour le monde, jusqu'à ce que j'aie pu mettre la main sur quelques personnes, qui ne s'attendent certainement pas à ma résurrection. En attendant voici ce que je désire que vous fassiez pour moi. Connaissez-vous le docteur Rivard ?

—Très bien.

—Un nommé Pluchon, espèce de huissier ?

—Parfaitement.

—C'est très bien. Vous ferez surveiller le docteur Rivard de manière à m'informer de ses moindres démarches. Il ne faut pas qu'il soit perdu de vue, nuit et jour.

—Je comprends.

—Ainsi que ce Pluchon.

—Très bien.

—Aussitôt que vous pourrez me faire parvenir quelques renseignements, envoyez-les moi ou plutôt apportez-les moi vous-même ici. Il est maintenant neuf heures, je vous attendrai à onze. Voici une vingtaine de dollars pour commencer. A propos j'oubliais une chose importante. Vous avez connu M. Meunier ?

—Qui est mort dernièrement ?

—Oui. On soupçonne qu'il a été empoisonné. Y aurait-il moyen de s'en assurer, sans donner l'éveil au docteur Rivard ?

—Je pense.

—Eh bien ! partez; ne parlez pas de moi, n'épargnez aucune peine, et ne craignez rien pour les dépenses.

—Je ne suis pas inquiet là-dessus; je reviendrai à onze heures,ou si je ne peux venir, je vous écrirai un mot.—Bonjour, capitaine.

Aussitôt que l'agent de police fut sorti, le capitaine chargea M. Léonard d'aller lui chercher une copie du testament de M. Meunier.

—Maintenant, Sir Arthur, continua-t-il, nous monterons dans la voiture, et nous irons à l'habitation des champs.

—Ne craignez-vous pas de vous exposer à être reconnu ?

—Oh ! non. La voiture est fermée, et d'ailleurs je me couvrirai de mon manteau, s'il est besoin.

—Comme vous voudrez.

Le capitaine et Sir Arthur montèrent dans le cabriolet couvert qui les attendait à la porte, et après avoir donné au nègre Toinon, qui servait de postillon, l'ordre d'aller au Convent des Ursulines, les chevaux partirent au grand trot.

CHAPITRE XXII

UN COCHER IMPROVISÉ

Presque toute la partie inférieure de la Louisiane se trouve couverte de prairies flottantes, qui s'étendent à plus de 20 et 30 milles dans l'intérieur, en partant du golfe du Mexique. Ces prairies ont été formées par l'accumulation constante des joncs et de toutes espèces de plantes marines qui, se mêlant, s'enlaçant les unes dans les autres, et se trouvant cimentées par le dépôt limoneux des eaux du Mississipi, finirent par prendre de la consistance et de la solidité. Ces immenses gazons, poussés au gré des vagues comme des cageux de plantes aquatiques, flottèrent d'abord ça et là, quelques-uns allant se briser et se perdre dans le golfe du Mexique, quelques autres repoussés par la marée et les vents du sud, finirent par s'unir à la terre ferme. Leur agglomération continuelle finit par couvrir d'immenses étendues, et ces gazons offrent maintenant le spectacle d'immenses prairies flottantes qui s'étendent à perte de vue, entrecoupées d'innombrables bayous étroits, tortueux et profonds, qui tous vont se jeter dans le golfe du Mexique ou se perdre dans les lacs. Ces bayous sont de véritables dédales, se croisant les uns les autres, tellement qu'il est extrêmement dangereux de s'y hasarder. Si des bayous on veut sauter sur les gazons, on court risque de s'y enfoncer, ou du moins de se voir arrêter dans sa marche par mille bayous, qui à chaque pas les coupent dans toutes les directions.

Durant l'hiver, ces prairies sont remplies d'innombrables quantités d'oiseaux aquatiques et de gibier de toutes espèces.

Les jeunes gens souvent partent de la Nouvelle-Orléans pour faire la chasse et la pêche dans les lacs qui foisonnent de toutes sortes de poissons. Ordinairement ils se servent de guides, qui les conduisent dans leurs pirogues, moyennant une raisonnable rétribution.

Cabrera, après s'être échappé du *Zéphyr*, se cacha dans les joncs qui bordent le Mississipi à l'endroit où il s'était sans bruit laissé glisser dans le fleuve. Il y demeura toute la journée. Quand la nuit fut venue, il se rendit à la Nouvelle-Orléans, où il ne manquait pas d'amis et où il avait déjà fait plus d'une visite. Son premier soin en arrivant, fut de chercher Edouard Phaneuf, qu'il trouva chez lui, assis devant un bon feu de cheminée et fumant silencieusement son cigare.

—Merci, Phaneuf, lui dit Cabrera qui était entré sans frapper à la porte; tu m'as sauvé d'une fameuse équipée. Je ne l'oublirai pas de sitôt.

—N'en parlez pas, général; c'était bien le moins que je puisse faire pour vous. Prenez un siège et séchez vos habits devant le feu, en attendant que je vous prépare à souper; j'ai envoyé ma femme se promener chez sa cousine, de chez laquelle elle ne reviendra que lorsque je l'irai chercher, car je vous attendais.

Phaneuf mit sur la table une volaille froide et un pot de café chaud.

—Donne-moi un verre de rhum, lui dit Cabrera; je me sens l'estomac à sec.

Après le souper, Cabrera se plaça debout devant la cheminée, les mains derrière le dos et le dos tourné au feu.

—Maintenant, parlons d'affaires. D'abord où sont mes compagnons?

—Dans les cachots de la prison de l'Amirauté.

—Il faut les délivrer.

—Impossible.

—Impossible ! morbleu ! comment ça? Rémi n'est-il plus le geôlier ?

—Non. Il est mort.

—Et qui est géolier maintenant?

—Un maudit Yankee! farouche et incorruptible.

—C'est égal, faut essayer. Et comment s'est-on aperçu de mon évasion ?

—Ils ne s'en sont aperçus qu'à la Nouelle-Orléans; ils ont mis toute la cale sens dessus-dessous pour vous chercher, mais ils ne vous ont pas trouvé, comme vous savez. Toute la police est à vos trousses et a votre signalement.

—La police est à mes trousses? Et le vieux Lauriot est-il encore dans la police ?

—Je crois que oui.

—Le vieux maudit connaît nos caches dans le lac de Baratria ! mais, c'est égal ! Donne-moi des hardes pour me changer. Tu vas me raser les cheveux et me prêter une perruque. J'ai des affaires à la Nouvelle-Orléans ; d'abord je veux délivrer mes camarades, s'il y a moyen; ensuite il y a une certaine Miss Sara Thornbull qui m'appartient. A propos peux-tu me dire où loge ce monsieur Anglais qui était passager à bord du *Zéphyr ?*

—Je crois qu'il loge à l'hôtel St. Charles.

—C'est bon. Maintenant tes hardes et ta perruque.

Aussitôt que Cabrera eut changé ses habits et arrangé sa perruque, il sortit avec Edouard Phaneuf, armés tous les deux d'une paire de pistolets et d'un poignard. Ils dirigèrent leurs pas vers la prison, où étaient enfermés les pirates.

La nuit était alors tombée et les alentours de la prison étaient déserts. Cabrera imita les aboyements d'un chien, signal qu'il répéta à trois reprises. Son signal n'eut point de réponse. Après cinq à six minutes d'attente, il fit entendre un sifflement aigu et perçant et écouta. Point de réponse.

—Ils sont dans les cachots intérieurs, je pense, dit-il tout bas à Phaneuf.

—Je le pense aussi.

—N'y aurait-il aucun moyen de communiquer avec eux ?

—Je ne uense pas; à moins que ce ne soit en présence de quelqu'un des gardiens, et avec l'expresse permission du géolier.

—Malédiction ! Il n'y a donc pas moyen de faciliter leur évasion ?

—Je ne crois pas.

—Aucun ?

—Aucun; ils sont aux fers.

—Mille tonnerres! C'est égal, je verrai; et si je ne réussis pas, tu seras témoin que j'ai fait tout en mon pouvoir.

Cabrera encore une fois répéta son premier signal, et encore une fois il attendit en vain une réponse.

—Partons, dit-il, je veux aller à l'hôtel St. Charles.

—A l'hôtel St. Charles, mais vous courez le risque de vous faire reconnaître !

—On peut peut-être me reconnaître, mais me prendre c'est une autre chose. Il faut absolument que je voie Miss Sara Thornbull; je la verrai !

—Ecrivez-lui un mot et je le lui porterai; mais, je vous en prie, ne vous exposez pas, mon général.

Cabrera marcha quelque temps sans répondre, et réfléchissant sur ce qu'il devait faire.

—Tu as raison, dit-il, retournons chez toi; je lui écrirai.

Quand il fut arrivé, il prit une feuille de papier et écrivit:

"Sara, tu dois me maudire, moi un pirate, moi un monstre! Mais je t'aime, et je veux te voir, quand je devrais mourir après! Exposé à être pris et pendu, traqué par toute la police de la ville, je suis décidé à tout braver pour te voir; et je te verrai, quand je devrais aller moi-même, en plein jour, te trouver à ton hôtel, en présence de tout le monde ! tu me connais, je suis homme à le faire.

"Ce soir à six heures je t'attendrai sur la place Lafayette. Viens-y si tu ne veux pas que je commette une folie.—Sara, je me livre à toi, et tu peux me livrer aux autorités si tu veux; mais j'ai confianse en toi, aies confiance en moi."

"ANTONIO."

(*A suivre*)

Page du Cultivateur

LE PAYSAN DE FRANCE

On a fait, du paysan, beaucoup de portraits non ressemblants, et cela ne date pas d'hier. On a exagéré ses défauts, car il en a. Je voudrais essayer de montrer, non pas le modèle purement idéal de cette grande famille française, mais le type supérieur qui a été réalisé dans de nombreuses provinces. Et je connais encore, Dieu merci, des hommes qui ressemblent à celui que je vais peindre. Je ne considérerai que le laboureur des terres fortes, celui qui tenait la charrue, faisait ses semailles et récoltait son froment.

Il avait une vie rude, toute de vigilance et de lutte contre l'innombrable ennemi de son bien; il en gémissait et l'aimait tout ensemble, et, s'il s'enrichissait, il voulait rester pauvre de maison et pauvre de vêtement, pour augmenter seulement le nombre de ses bœufs ou celui de ses champs. Il avait l'esprit lent, mais tout à fait solide, judicieux, hardi dans la riposte, et instruit dans les deux choses nécessaires: les éternelles et celles de son état. Il n'était point servile, parce qu'il avait une conscience; mais il avait le respect de la hiérarchie, étant prince lui-même dans sa famille et dans sa ferme. Vis-à-vis de celui qu'il appelait souvent "notre maître," son indépendance était grande, et il savait la montrer, mais entre eux l'amitié n'était pas rare. S'il acceptait un menu cadeau, il remerciait, la semaine suivante, avec une couple de poulets, une motte de beurre ou une oie grasse. Il ne changeait guère de ferme et demeurait sur le même sol, entre les mêmes haies, devant le même horizon. J'ai entendu un de ces anciens faire cette réponse. Quelqu'un lui disait:

Eh! maître Thibault, vous devriez envoyer un échantillon de vos terres au laboratoire, pour les faire analyser.

—Il n'y a pas besoin, monsieur, elles parlent toutes seules.

Pour lui, en effet, elles parlaient; il les comprenait; il avait même, obscurément et certainement, une idée de la beauté de la campagne. Surtout, le paysan avait l'intelligence traditionnelle de la foi. C'est de son sang, mille fois baptisé, que sont sortis et que sortent encore les prêtres de nos paroisses, et nos religieuses, qui ne sont autre chose que la glorification du paysan par Dieu lui-même. Cet homme mourait en paix, laissant à quelqu'un de ses fils le plus beau des métiers, celui qui dépend le moins des hommes, le soin et l'amour de la terre que le feu ne dévore pas, de la terre qui n'a pas de grèves, et où il y a plus de sujets de pensées que les livres n'en ont dits depuis le commencement du monde. Ce paysan-là, je le répète, je l'ai connu, je le connais. Et, récemment, écrivant sur l'album d'un Canadien français, je traçais ces lignes:

"Frères canadiens, nés du sang des provinces que je connais bien, Anjou, Maine, Vendée, Normandie, Bretagne ou Poitou, restez dignes de cette bonne maison d'où vous sortez, la famille paysanne ancienne, la plus solide, la plus tendre, la plus laborieuse, la plus heureuse, parce qu'elle était chrétienne dans les moelles. Développez-vous dans le sens de vos origines. Et, si vous doutiez de votre noblesse, venez voir ce qui nous en reste, dans les campagnes demeurées fidèles à la foi: c'est plus beau que tous les musées de l'Europe!"

RENE BAZIN,
de l'Académie française.

L'Industrie Laitiere

Extrait de l'ouvrage de M. Grisdale

DEUXIEME PARTIE

Races de Vaches Laitières

On ne s'attend pas à trouver, dans un bulletin aussi limité que celui-ci, l'historique complet ni la description détaillée des quelques races laitières que nous venons de mentionner, sans parler des autres races qui se recommandent comme productrices économiques de lait. Mais nous nous exposerions peut-être à des critiques encore plus vives en ne faisant aucune remarque à leur sujet; nous donnons donc ici quelques notes sommaires sur l'origine, l'aspect, et les aptitudes spéciales des principales races connues des cultivateurs canadiens.

LA RACE AYRSHIRE

La race Ayrshire est une des principales variétés de vaches laitières de l'Amérique. Ce sont des bêtes de taille moyenne, à robe tachetée de rouge, ou brune et blanche. Douées d'une très grande vitalité, de tempérament nerveux, elles répondent rapidement à la bonne alimentation. Très rustiques également, elles conviennent fort bien pour les pâturages accidentés et les maigres herbages. Elles donnent une assez bonne quantité de lait, de qualité moyenne. Une production ordinaire, en neuf ou dix mois, est de 8,000 livres de lait contenant de 3½ à 4 p.c. de gras. Leurs défauts principaux sont une tendance à l'engraissement, qui se manifeste dans un assez grand nombre d'animaux, et la petitesse des trayons, défaut très commun et assez grave.

Comme son nom l'indique la vache Ayrshire est originaire d'Ecosse. L'agriculture, dans la partie sud-ouest de ce pays, était dans un état de profonde dépression à la fin du dix-huitième siècle. D'après un historien de cette période on ne semait alors aucune récolte, et les bestiaux n'avaient d'autr nourriture que l'herbe des marais et des terres incultes. Dans de telles circonstances ils mouraient de faim en hiver, et c'est à peine s'ils pouvaient "se lever sur leurs pattes au printemps." Telles sont les conditions dans lesquelles la forte race Ayrshire a pris naissance. On peut croire que les animaux les plus vigoureux seuls ont survécu et leur rusticité native ne semble avoir été que peu altérée par les croisements auxquels l'espèce a été soumise. On suppose que ces bestiaux indigènes ont été croisés avec des bestiaux importés Teeswater ou Durham, et avec des Alderneys ou Jerseys, mais il n'existe pas de preuve historique de ce fait.

Les premières importations de vaches Ayrshires au Canada ont eu lieu entre 1820 et 1830. Assez mal accueillie d'abord, la race prit bientôt la place à laquelle elle avait droit, grâce à la formation de sociétés d'élevage, à l'organisation de concours laitiers et de Livres d'or. Le nombre d'animaux importés d'Ecosse va toujours en augmentant tous les ans.

RACE HOLLANDAISE À BANDE BLANCHE (DUTCH BELTED)

Il ne s'élève que très peu de bestiaux de cette variété au Canada. La formation de cette race a été très lente, mais comme le but principal de la sélection a été de fixer la large bande autour du corps, les résultats de siècles de travail sont loin d'être satisfaisants au point de vue laitier. On peut les considérer comme une variété d'ornement plutôt que d'utilité.

RACE CANADIENNE

La race Canadienne s'impose à l'attention comme race rustique et "débrouillarde." La vache est assez petite; elle ne pèse guère que de 700 à 900 livres. Le taureau pèse environ 1,000 livres. La conformation générale est quelque peu grosière, anguleuse; la vache présente toujours la forme d'un coin. La robe est de couleur noire ou d'un brun noir. Comme productrice de lait, elle ressemble à la Jersey mais elle n'égale pas tout à fait cette race au point de vue de la quantité ou de la qualité de lait produit. Une moyenne de 6,500 livres de lait contenant un peu plus de 4 p.c. de gras de beurre est à peu près la produtcion régulière de la race. On croit que les premiers sujets de cette race sont venus de Normandie ou de Bretagne avec les premiers colons français au 17e siècle. Ils ont acquis leur rusticité au cours de longues années de vie pénible, avec les premiers colons; d'autre part la sélection leur a permis de produire malgré des rations faibles et légères.

(*A suivre*)

Notice to Creditors

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF NAPOLEON BARRON, Senior, DECEASED.

NOTICE is hereby given, pursuant to the provisions of the Manitoba Trustees Act, that all creditors and all persons having claims against the estate of the said Napoleon Barron, Senior, Deceased, who died at the Post Office of Pigeon Lake, in the Province of Manitoba on or about the Fourth day of October, A.D., 1913 and administration with will annexed of whose estate was granted to the Trustee Company of Winnipeg, Limited, by the Surrogate Court of St. Boniface, for the Province of Manitoba are hereby required to send by post prepaid or delivered to the said Trustee Company of Winnipeg, Limited at Winnipeg, in Manitoba, on or before the twenty-first day of April, A.D., 1914, their Christian and Surname, addresses and descriptions, with full particulars in writing of their claims and statements of their accounts, and the nature of the security, if any, held by them, duly verified by Statutory Declaration; and take notice that after the said Twenty-first day of April, A.D., 1914, the said Trustee Company of Winnipeg, Limited, will proceed to administer the assets of the said deceased among the praties entitled thereto having regard only to the claims of which they shall then have notice; and that they will not be liable for the said assets or any part thereof so distributed, to any person or persons of whose name notice shall not have been duly received by them at the time of such distribution.

Dated at Winnipeg, this Eleventh day of March, A.D. 1914.

THE TRUSTEE COMPANY OF WINNIPEG, LIMITED,

Administrators with Will Annexed.

Per DUBUC & MONDOR,

20-21 Solicitors.

UNE GERBE DE LYS DEPOSEE DEVANT L'AUTEL DE LA Ste VIERGE DANS LA CATHEDRALE DE HONG-KONG

Comme un lys, ouvert au matin,
Cueilli par une main pieuse
Va reposer, (heureux destin)
Dans l'église mystérieuse
Et devant toi, ma bonne mère,
Ouvert comme un pur encensoir
Répand son parfum éphémère
Pendant tout le jour jusqu'au soir,
Que j'aime devant toi répandre ma prière.

Son calice de pur argent
Garde l'or de son étamine
Et, poussière de diamant
La sève y monte en brume fine
Et la fleur reste veloutée
Devant toi tout le long du jour.
Par pur effet de ta bonté
En y versant ton pur amour
Fais monter à mon coeur l'or de la Charité.

La fleur est là devant l'autel
Sa tige baignant dans l'eau pure,
On dirait ce lys immortel
Tant il conserve sa verdure
L'eau fait monter jusqu'à la fleur
La sève en toute sa richesse
Et lui conserve sa couleur
Et son parfum plein de finesse:
Fais monter, o mère, à mon coeur
La grâce du bon Dieu qui soutient ma faiblesse.

Le lys nacré mourra demain
Devant l'image de ma mère;
Peut-être sa divine main,
Recueillant la goute dernière
De sève de la pauvre fleur,
La prendra comme une prière
Et la gardera dans son coeur
Pour la jeter dans la balance
Quand j'irai devant mon Sauveur
Pour entendre, tremlant, la divine sentence.

J. M. A. JOLYS.

Hong-Kong, 22 avril 1910.

Belle Oeuvre Musicale d'un Compositeur Montrealais

Une œuvre musicale considérable, dont le compositeur n'est autre que M. Guillaume Couture, maître de chapelle à la cathédrale catholique de Montréal, et doyen des professeurs de chant dans la métropole, est en voie d'impression, à Paris. Et l'on dit que bientôt le public aura l'avantage d'applaudir l'œuvre du distingué musicien.

"Jean le Précurseur," tel est le titre de l'oratorio. Il y a trois ou quatre ans, M. l'abbé Lebel, frère de M. Edouard Lebel, le ténor montréalais bien connu, fut prié par MgrBruchési de recueillir dans les livres saints tout ce qui concernait saint Jean-Baptiste. M. l'abbé s'acquitta de cette tâche. Il ne devait pas en avoir le couronnement, puisqu'il mourut il y a une couple d'années. Les notes étaient cependant complètes.

M. Couture les reçut et pria notre délicat poète Albert Lozeau, de les rythmer. Ce travail terminé, le musicien se mit à l'œuvre. Le sujet, très touchant, ne pouvait manquer de plaire au savant maître, et l'inspiration jaillit claire et belle. Au bout de trois ans et demi le travail était fini et M. Couture l'envoyait à Paris, afin de le faire examiner par l'éminent compositeur Théodore Dubois, ancien directeur du Conservatoire. M. Dubois lut attentivement la partition, la trouva magnifique et écrivit une lettre pleine d'éloges à notre compositeur canadien.

L'œuvre est divisée en trois parties. Elle comporte des soli et des chœurs. Elle nécessitera cinq solistes et un fort orchestre.

Il y a quelque temps, un comité se forma dans le but de préparer le grand concert qui aura lieu à Montréal cette année probablement, si les copies reviennent assez tôt de Paris. Le comité a rencontré l'Association Saint-Jean-Baptiste et lui a demandé son patronage, car il serait question que ce concert eût lieu à l'Arena, le 24 juin prochain.

L'Age du Muscle

Du muscle, du muscle! De même que l'on disait l'âge du fer, l'âge d'or, on dira l'âge du muscle. Notre siècle est celui du muscle! Tout le monde en veut, tout le monde en parle, même ceux dont les biceps et les mollets ont des allures de manches à balai, et qui seraient incapables d'exécuter un simple rétablissement à la barre fixe.

La culture physique est à l'ordre du jour et les plus simples exercices sont devenus des sports.

Demandez donc au monsieur bedonnant et au teint fleuri, accomplissant sa petite promenade hygiénique après un déjeuner copieux, ce qu'il fait. Il vous répondra: "Je fais du footing." Le footing, en effet, est un sport.

Jetez un coup d'œil indiscret dans la chambre de ce grave personnage qui saute à bas du lit. Vous le voyez d'abord, planté devant son armoire à glace, puis tout à coup lever alternativement les jambes, le jarret tendu, la pointe du pied en avant. Vous le voyez ensuite se coucher sur le dos, les bras étendus derrière la tête, puis relever le buste une douzaine de fois. Vous croyez que ce monsieur tombe en enfance? Pas du tout: il fait de la gymnastique suédoise.

Et les jeunes gens? A quoi rêvent nos jeunes gens?... Evanouis les poitrinaires romantiques, blondins falots, dont le songe flotte au ciel des estampes. A quoi rêvent nos jeunes gens? C'est bien simple. Quatre-vingts pour cent rêvent au biceps noueux du gladiateur Borghèse, et à la jambe musclée de l'Hercule au Cerf, du musée de Palerme.

Le pur sang humain ne se trouve pas seulement dans les collèges où, par un froid de nombreux degrés au-dessous de zéro, les jeunes athlètes s'en vont, muscles au vent. Il se trouve aussi dans les établissements universitaires, si l'on en croit M. G. Kimpfiin, docteur ès-sciences. Ce dernier vient d'adresser à l'Académie de médecine le résultat de ses observations, faites pendant dix ans, sur les élèves d'un collège de Normandie.

Qui donc osait dire que la race dégénérait? Les chiffres obtenus par M. Kimpflin sont sensiblement supérieurs à ceux que l'on admettait communément jusqu'ici: l'excédent moyen est de onze centimètres pour la taille, 6 kilogrammes pour le poids et six centimètres pour la circonférence thoracique.

Aussi, comme tout savant qui se respecte, M. Kimpflin a rédigé le nouveau canon de la croissance normale. Désormais, on ne poussera plus "à la diable," mais mathèmatiquement.

Un enfant qui croît normalement, dit M. Kimpflin, obéit aux formules suivantes:

1. Le rapport du poids au périmètre thoracique croît, de onze à seize ans, comme la suite des nombres, 1, 3, 5, 6, 8.

2. Le rapport du poids à la taille croît de onze à seize ans, comme la suite des nombres 1, 3, 5, 7, 9.

3. Le rapport de la taille au périmètre thoracique est constant et égal à 2.

4. Le rapport du poids au produit de la taille par le périmètre thoracique, varie de 3, 6 à 4.

Vous désirez savoir, pères de famille, si vos enfants se développent harmonieusement? Rien n'est plus facile: reportez-vous aux chiffres ci-dessus.

Et maintenant, toute plaisanterie mise à part, et toute proportion gardée, doit-on se féliciter de cette renaissance sportive? M. Beréson a dit: "Ce que j'aime surtout dans les sports, c'est la confiance en soi qu'ils procurent à l'homme qui les cultive."

Nul n'osera douter de la parole de M. Bergson. L'énergie de l'homme, son besoin d'activité, son audace ou cette confiance en soi, dont parle l'éminent philosophe, dépendent de son état physique. Le sport, qui nous permet de cultiver notre corps, nous permet en même temps de cultiver notre énergie. Malgré les abus commis, soyons-lui donc reconnaissants. Ne lui devons-nous pas un peu, d'ailleurs, le réveil de la conscience nationale? De grands événements se préparent peut-être, nous les attendons de pied ferme. Notre siècle, siècle du muscle, sera aussi celui de l'énergie.

ALBERT COLLEAUX.

Cité de St. Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint Boniface a l'intention de faire construire et fera et construira un canal d'égoût souterrain sur l'avenue Lorne, de la rue MacMillan à l'Avenue Linden, à un coût approximatif de $2,573.15.

La Cité émettra des débentures pour un montant égalant le coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera (sur les propriétés faisant front sur la rue ou l'ouvrage sera fait) annuellement une taxe uniforme de frontage, suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de trente ans; l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent.

Il sera chargé aux propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où sera construit ce canal d'égoût une somme de deux dollars et cinquante centins par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principal dans la rue, à laquelle somme sera ajouté le coût de chaque connexion qui sera construite, le tout payable en trente ans avec intérêt calculé tel que ci-dessus mentionné.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquième en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ces travaux, et à prélever les taxes spéciales de frontage ci-haut mentionnées.

Par ordre,

J. B. COTE, Greffier.

St. Boniface, Man.,
le 18 mars, 1914.

Municipalite de Ritchot

Soumission pour niveler

DES Soumissions pour faire les travaux de nivellement qui seront nécessaires sur les chemins Pembina et Ste-Marie seront reçues par le soussigné jusqu'au quatrième jour d'avril, 1914, inclusivement.

Lse plans, devis et profils des travaux qui doivent être faits sont déposés au Bureau de A. McGillivray, Commissaire des Chemins, bâtisse du Parlement, Winnipeg, ou au Bureau Municipal, à St. Adolphe, où ils pourront être examinés; chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque au montant de dix pour cent de la somme totale de la soumission.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque ainsi accepté.

La Municipalité Rurale de Ritchot se réserve le droit de refuser d'accepter toutes et chacune des soumissions et ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune autre soumission. Toutes les soumissions devront porter à l'endos les mots "Soumissions pour niveler les chemins Pembina et Ste-Marie" et devront être adressées et déposées à la malle ou livrées au soussigné.

C. GAUTHIER,
Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Ritchot, St. Adolphe.

20-21

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivee prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'etablir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.
JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont
J. F. TENNANT, Gretna, Man
W W. UNSWORTH, Emerson, Man.
A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.

Chronique de la Province

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le huit, neuf et dix mars, nous avons eu les quarante heures. Cet ensemble de cérémonies toujours si touchantes et si fructueuses.

Notre belle église était pleine à tous les offices. A la procession dimanche et mardi les porteurs du dais furent MM. F. X. Joubert, A. Lauzière, M. Dufresne et J. Madore.

Notre Seigneur fut bien visité pendant ces trois jours. Monsieur le Curé officia le dimanche avec toute la pompe que nous permettent nos beaux ornements et notre belle église.

Lundi, Monsieur le Curé chanta la messe de la paix à l'autel de la Sainte Vierge à dix heures et un quart.

Le R.P. Lorieau qui est toujours chez lui à St. Pierre présida les vêpres le dimanche et le lundi soir. Monsieur l'abbé Macaire, curé de St. Malo était venu également aider notre Curé et Monsieur l'abbé Hella, son digne assistant.

Monseigneur A. A. Cherrier, protonotaire apostolique *ad instar participantium* assista aux vêpres lundi en rochet et mantelletta et mardi chanta une messe pontificale assisté de M. le Curé, comme prêtre assistant, le R. P. Lirieau, diacre, et M. l'abbé Macaire, sous-diacre. Il présida ensuite la procession et les prières des quarante heures.

A la fin de l'office Monsieur le Curé recommanda aux prières, Monsieur l'abbé LaRivière, curé de Augusta, Maine, Etats-Unis, que l'on donne comme mourant. Monsieur l'abbé LaRivière fut autrefois, un an et demi durant, vicaire de St. Pierre; puis devint curé de St. Malo où il resta quatre ans. Tout le monde ici le connaît et l'estime. l'annonce de sa très grave maladie fit une profonde, très profonde impression.

Monsieur le Curé remercia ensuite de tout cœur Mgr Cherrier d'avoir bien voulu se rendre à son invitation et il rappella que c'est à Monseigneur Ritchot, qu'il remplace aux yeux de tout le monde, qu'est dû la fondation de la paroisse de Saint-Pierre. C'est dans l'octave de Saint Pierre, 1870, en effet que Monsieur l'abbé Ritchot, accompagné de Monsieur Joseph Dubuc, devenu depuis et député de Provencher et Juge-en-Cref de la province de Manitoba, guida sur les bords de la Rivière aux Rats, bon nombre de citoyens qui y prirent des terres et qui ainsi préparèrent la fondation d'une future paroisse à qui le R. P. Lestang, alors administrateur du diocèse, donna pour patron Saint-Pierre, parce que la place de la future église fut fixée dans l'octave de la fête du Chef des apôtres—et chose curieuse, le Curé Jolys, premier prêtre résident n'eut pas choisi un autre patron s'il avait eu à en prendre un pour la paroisse dont il a été le premier Curé et qu'il administre depuis trente-quatre ans. Son père s'appelait Pierre.

L'Association St. Grégoire, outre les chants liturgiques marqués pour la circonstance a très bien rendu un *Adoremus* superbe en parties, le dimanche et le mardi des quarante heures.

Nous apprenons avec plaisir que ces messieurs s'exercent pour la solennité de Pâques et qu'ils doivent nous régaler de belle musique et de beaux chants grégoriens à l'occasion de la grande fête.

—La Société Sportive de Saint-Pierre a entretenu un beau patinoir tout l'hiver et notre jeunesse s'en est donné à cœur joie. Plusieurs parties très intéressantes se sont jouées avec les clubs de Hockey des alentours et nos clubs de Saint-Pierre s'en sont tirés à leur honneur tout en se montrant courtois pour leurs visiteurs.

Nous avons a féliciter les messieurs qui ont pris l'initiative de l'organisation.

—Nous apprenons que Monsieur le Curé sera en mesure de nous procurer son volume "Pages d'Histoire et de Souvenirs", "La paroisse de Saint-Pierre-Jolys" aux environs de Pâques—tout le monde attend cet ouvrage avec anxiétée.

PIETRINA.

SOMERSET

Mercredi dernier, 11 courant, nous avons eu le plaisir et l'avantage d'une très pratique conférence sur la culture mixte par M. l'abbé Jutras, curé de Letellier. Chacun sait comment le dévoué curé de Letellier a reformé sa paroisse au point de vue agricole et en a fait une paroisse modèle et prospère. Sa conférence était donc parfaitement appropriée à nos besoins et à nos aspirations. Nous avons été très heureux de constater que l'intérêt des cultivateurs dans cette conférence s'est démontré par une assistance des plus nombreuses et des plus attentives. L'église, où elle fut donnée, était comble. "La culture du blé, nous dit le conférencier, doit être le but du cultivateur Manitobain, mais avant tout ce doit être une culture intelligente, ou autrement nous marchons à la ruine. Quelle est donc cette culture intelligente, hélas, jusqu'à présent trop mal comprise?

Elle se base sur la simple constation du fait que nos terres très riches sont devenues un foyer de mauvaises herbes dont l'éradication par les moyens ordinaires est une source de dépenses énormes qui ne sont pas à la portée du cultivateur. Celui-ci doit en effet s'attacher à remplir son but avec le moins de dépenses et le plus grand profit possible. Or le seul moyen qui permette de rendre à la terre ce qu'elle a perdu par la culture intense et l'envalhissement des mauvaises herbes, c'est la création de paturages et de par là, l'élevage. Telles terres couvertes il y a quelques années des plus mauvaises herbes, et qui ne pouvaient plus donner de grain, rapportent aujourd'hui des 35 et 40 minots à l'acre, comme au bon vieux temps. Pour cela il faut adopter le système de la rotation non du grain mais du pâturage. Tel morceau tenu en pâturage pendant deux ou trois ans devra être remplacé par un nouveau morceau voisin du premier jusqu'à ce que toute la terre y ait passé et ainsi de suite. Le morceau de pâturage devra être préparé comme un cassage et par ce moyen la moitié d'une terre rapportera plus qu'une terre tout entière cultivée avec le pauvre système des anciens jours.

Le cultivateur pourra par ce moyen se faire jusqu'à 3000 dollars de revenus sur un quart de section. Les chiffres de M. l'abbé Jutras ne sont pas des chiffres pris au hasard et jetés aux auditeurs pour en faire le profit qu'ils en voudront. Ce sont des chiffres pris par le conférencier lui-même sur les livres des payeurs. C'est ainsi que la paroisse de Letellier a vendu en un an pour 36,000 dollars de lait; 37,000 dollars de bœuf, et 185,000 dollars de grain. La différence de ces chiffres avec ceux des années précédentes est extraordinaire. Réfléchissez, cultivateurs, et prenez dès aujourd'hui la résolution ferme d'adopter le système si bien développé par le dévoué curé de Letellier.

—Dans la nuit de vendredi à samedi des voleurs se sont introduits avec effraction dans le magasin de MM. Decosse & Fils, à Somerset. Après s'être servis de victuailles, ils se sont emparés de bijouterie, montres et bracelets au montant d'environ $200. La police immédiatement informée fait en ce moment les recherches les plus sérieuses afin de découvrir les auteurs du vol. On suppose que les auteurs de ce vol sont des vagabonds débarqués vendredi soir du train de marchandises venant de Winnipeg. Ils ont fait la chose en professionnels habitués à ces sortes d'ouvrages. Nous les signalons ici afin que des précautions plus étroites soient prises dans l'avenir soit pour en empêcher le renouvellement, soit pour amener la découverte des coupables.

TRIBUNE LIBRE

MISE AU POINT

Quelqu'un se louange dans le *Free Press* après s'être flatté et s'être fait décerner des éloges ailleurs. Voyons un. "X a joué cinq parties intercollégiales au cours desquelles son club a compté vingt-six points. (Ce qui donne une moyenne de *cinq* points et *un cinquième* par partie). Sur ces vingt-six points, X en a fait quatorze; etc."

Mais X laisse dans l'oubli certains détails intéressants. D'abord, des cinq parties qu'il a jouées, l'une a été perdue dans un blanchissage et deux étaient à recommencer par sa faute. Ensuite, sept des quatorze points qu'il prétend avoir faits sont dûs à la générosité de ses co-équipiers qui ne partageaient pas son égoïsme. Et les sept autres? Un gardien, trop aimable ou trop nerveux, en a trois à son crédit, faisant tomber dans son filet trois lancés de X qui passaient à deux pieds et plus au-dessus des buts. Sur vingt-six points, il en reste donc quatre dont X peut se glorifiier. Pas besoin de se rengorger tant pour si peu. Enfin, le club a joué, sans X, quatre parties intercollégiales dont trois furent gagnées et une perdue. Cette dernière est l'une de celles qu'il fallait reprendre par la faute de X. Vingt-quatre points ont été enregistrés par le club dans ces quatre parties. Ce qui donne une moyenne de six points par partie. Le club a donc fait plus de points et gagné plus de parties sans X. Par suite, tout en reconnaissant une certaine valeur à X, les adulateurs n'ont pas le droit de s'exciter au point de surfaire sa valeur pour déprécier les autres.

A. B. C.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les [illegible] bien aura la preemption sur un [illegible] section se trouvant à côte de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Demeurer six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir a preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée

NOTICE

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF PIERRE DUHAMEL DECEASED

NOTICE is hereby given pursuant to the provisions of the Manitoba Trustee act that all persons having claims against the estate of Pierre Duhamel, late of Giroux, in the province of Manitoba, deceased, who died on or about the 20th day of May A.D., 1913, are desired to send by post paid or deliver to J. A. Beaupre, 308 McIntyre Block, in the City of Winnipeg, in Manitoba, sollicitor for the executors of the estate of the said deceased on or before the 23rd day of April, 1914, their names, adresses, and descriptions, and a full statement and particulars of their claims and the nature of the security, if any, held by them, duly verified by a statutory declaration.

Adn take notice that after said day the executors will proceed to distribute the assets of the deceased mentioned to the party entitled thereto, having regard only to the claims of which they shall then take notice.

Dated at Winnipeg this 12th day of March 1914.

ROCH ALEX. GIROUX.
JOS. ARTHUR LACERTE.
Executors of the deceased.
Per J. A. BEAUPRE,
their Sollicitor.

20122

Chez Nous et Autour de Nous

Jeudi prochain 19 du courant, dans l'après-dîner vers 8 heures, il y aura partie de hockey pour le championnat du Comté de Provencher "coupe Cyr" sur le champ de patinage du Collège de St. Boniface. Les clubs en présence seront le club de Saint-Boniface contre le club de Norwood.

Une paire de renards argentés, appartenant à la Portage Wild Animal Co., s'est sauvée de la ferme où on la tenait, à douze milles environ au nord de Saint-Claude. Ces renards ont été achetés récemment dans le district d'Athabasca et on les avait amenés au Manitoba pour commencer une ferme d'élevage. On les avait payés $5,000; la compagnie offre $1,000 à qui les ramènera vivants. Ils ont pris le bois et tous les trappeurs de la région font la course.

On prétend de nouveau que le nombre des rats augmente dans Winnipeg et les environs. Entre les rues Notre Dame et Garry, au nord de l'avenue du Portage, il paraît que ces *messieurs* se promènent dans les ruelles, le soir.

Noté dans la dernière "Gazette Officielle":

Nommés commissaires pour prendre les affidavits: E. I. Bell, de Norwood et G. R. Brunet, de St-Boniface. Coroner: Dr Albert Laurendeau, de Saint-Boniface.

La fonte des neiges et l'arrivée prématurée du printemps font prévoir que bientôt on ouvrira la navigation sur les grands lacs.

Le travail du pont Provencher marche grand train. On jette du ciment à profusion dans les antres creusés. Les piliers ne tarderont pas à sortir de terre. Il y a toujours une foule considérable qui suit les travaux.

Lundi soir avait lieu au Walker le concert de Madame Clara Butt, le grande contralto anglaise. Madame Clara Butt a obtenu un grand et très légitime succès.

Les journaux de Winnipeg nous rapportent qu'un grand nombre de personnes de l'ouest voyagent en ce moment en Egypte. L'autre jour dix ou douze Winnipegeois se sont rencontrés par hasard au Caire.

Demain soir on pourra entendre à Winnipeg, à la Central Congregational Church, le grand violoniste Fritz Kreisler. Kreisler, un Autrichien, prend place parmi les étoiles de première grandeur comme Ysaye, Kubelik, Marteau, Musin...

Les Chevaliers de Colomb de Winnipeg ont ouvert jeudi soir leur nouvel édifice, coin des rues Smith et Graham. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque était présente et a prononcé un discours. Le magnifique édifice sert aux Chevaliers de Colomb, au Club Catholique et à d'autres nombreuses sociétés. Il est garni somptueusement. Il possède en outre un gymnase complet.

La population de Transcona s'est augmentée de 42 pour cent durant l'année dernière. En 1913 cette population était de 2,382 ; maintenant de 3,396. L'ouverture des usines du Transcontinental a amené un grand nombre de machinistes et de manœuvres, avec, dans bien des cas, leur famille.

Les quelques cas de picote disséminés à Saint-Boniface et à Winnipeg s'éteignent petit à petit. Nous avons été heureux de nous en tirer à si bon marché.

Un de nos jeunes concitoyens a fait le plongeon mercredi dernier au bas de la rue Lombard. La rivière Rouge peut dire, comme dans la pièce de théâtre: *Regarder, mais ne plus toucher !*

La ville de Winnipeg réclame plus de taxes du C.P.R. à cause de l'agrandissement du Royal Alexandra.

Madame Nellie McClung, de Winnipeg, qui a réclamé devant un comité de la Législature, il y a quelques semaines, le suffrage des femmes, a fait samedi une conférence où elle a défendu les suffragettes militantes. Cette estimable femme prendra du temps, croyons-nous, à faire accepter comme réguliers et opportuns les excès commis par les suffragettes d'Angleterre.

La compagnie de la Baie d'Hudson fait des préparatifs pour construire son grand magasin départemental de l'Avenue du Portage.

Sait-on qu'en 1888, MM. Hill et Mason du Nord-Ouest, eurent recours à la science du célèbre Pasteur pour détruire les blaireaux qui infestaient alors le pays? Pasteur s'intéressa au sort des fermiers de l'Ouest, et dans son ordinaire et charitable bonté, il leur envoya un poison spécial dont l'emploi donna d'excellents résultats.

Cette semaine au Théâtre Walker, comédie musicale "The Quaker Girl" et la semaine prochaine McIntyre et Heath, dans la comédie "The Ham Tree"; la semaine du 30 mars, Lawrence Irving.

Mardi soir, le 24 mars, aura lieu la dernière partie de cartes de la deuxième série des Artisans Canadiens-français, salle Leclerc, 15 ave. Provencher. Le même soir il y aura distribution des prix de série et tirage d'une garniture de toilette en argent. A l'avenir les assemblées des Artisans auront lieu à la salle de l'Union Canadienne, avenue Provencher.

Le Proces Hagel-Westlake

Ce procès se déroule en ce moment aux assises de Winnipeg, devant M. le juge Curran. MM. Edward Anderson et P. Graham, deux avocats éminents agissent pour la Couronne, et M. R. A. Bonnar, le criminaliste bien connu, et M. N. F. Hagel, criminaliste encore plus renommé peut-être, et père de Percy Hagel, défendent les accusés, Percy Hagel et John Westlake.

La Couronne a fini lundi l'exament de ses témoins; ce gros procès est devenu dramatique. dès les premières heures. La Couronne a d'abord placé dans la boîte aux témoins le chef de la Force de Winnipeg et les fonctionnaires de la police, qui ont relaté l'évasion; puis ce fut au tour de Buxton, l'un des membres de la conspiration que l'on veut prouver. Pendant huit heures il y eut entre M. Bonnar et Buxton un terrible duel de paroles. M. Bonnár a été impitoyable pour Buxton; Buxton, de son côté, a maintenu que s'il pouvait y avoir des contradictions de détail dans son examen devant la Commisison Royale et son examen aux assises, il fallait attribuer cela à des défauts de mémoire, et que, dans l'ensemble, les faits demeuraient les mêmes. Buxton a refusé de se laisser intimider par M. Bonnar. Sans apprécier la valeur de son témoignage, on peut dire que c'est l'un des témoins les plus robustes qui se soient jamais présentés aux assises.

Vint ensuite l'ex-constable Reid, qui purge en ce moment une sentence de sept ans au pénitencier de Stony Mountain. Les autorités ont eu de la condescendance pour le condamné: il n'a pas eu à se présenter en cour dans ses habits de forçats; on lui a permis de revêtir un vêtement civil et de porter faux-col et cravate. Reid a maigri et diminué considérablement depuis son incarcération. Il est visiblement encore sous l'étreinte des récents événements. Il a donné son témoignage d'une voix basse, et, comme Buxton, il a fait le récit de la conspiration: les réunions au bureau de Hagel, l'acquisition de pistolet et d'une corde, les rencontres à la bare du Clarendon Hotel, les conversations tenues, les plans concertés. A un moment il a été question, au sein de cette bande, d'expédier Krafchenko en dehors de la ville dans une boîte à piano. Cette boîte à piano devait être enoyés, comme fret ordinaire, dans un endroit isolé.

M. Bonnar, qui avait inexorablement assailli Buxton, a été beaucoup plus modéré avec Reid; le criminaliste, qui sait tâter le pouls de son entourage, a visiblement compris que Reid inspirait une certaine pitié autour de lui et qu'il fallait être, dans les formes, plus clément qu'avec Buxton.

"Je ne me rappelle pas bien ce détail," dit Reid à un moment, répondant à une question, "car c'était immédiatement après mon arrestation et j'étais devenu fou."

—M. Bonnar: "En êtes-vous revenu maintenant?"

—"Pas encore complètement," répondit Reid.

Le juge Curran voulant protéger le jury leur a interdit la lecture des journaux. Il est important en effet que les jurés ne considèrent que la preuve produite au procès et ferment leurs oreilles à tout ce qui peut leur venir de l'extérieur, comme renseignements où même expression d'opinion.

On peut apercevoir sur la table du shérif un pistolet, une corde,—la corde qui servit à l'évasion de Krafchenko,—et autres objets qui ont passé par les mains des accusés.

La foule, très nombreuse au début, l'est moins maintenant parce que les fonctionnaires ne laissent pénétrer dans la salle qu'un nombre restreint de personnes. On ne permet pas cet encombrement qui se produit souvent dans les cours d'assises et qui incommode ceux qui sont chargés de participer à l'audience. Sur les bancs réservés aux grands jurés et à la profession légale on aperçoit quelques dames, entre autre madame Percy Hagel, qui suit avec une attention intense la déposition des témoins.

La partie la plus curieuse du témoignage de Reid c'est le récit des richesses que Krafchenko fit entrevoir à ses aides s'ils parvenaient à le libérer. Ainsi Reid devait, pour sa part, trouver une cachette contenant pour $8,000 de diamants et une autre cachette renfermant des valeurs au montant de $250,000. Reid racnota comment il devait parvenir à ces endroits et se servir de dynamite pour faire sauter l'enveloppe de ciment qui abritait ces richesses—tout comme dans un roman.

Krafchenko lui-même a été appelé en témoignage par la défense. Comme il est lui-même sous accusation et sur le point de subir son procès, la Cour a prié les journaux dene pas rendre public ce que Krafchenko a dit en cour.

Le prisonnier a été amené à l'audience par plusieurs gardes, qui lui ont enlevé ses menottes avant de le faire pénétrer dans la salle. Comme le forçat Reid, il était toiletté convenablement: habillement propre, faux-col et cravate. A la fin de la séance, on remit au prisonnier ses menottes et il est reparti entouré de gardiens. Pas de danger d'évasion maintenant !

Dans l'après-midi, M. Anderson, au nom de la Couronne, a questionné Krafchenko pendant près de trois heures. Même foule que dans la matinée; quelques-uns, qui avaient de bonnes places, n'ont pas voulu aller luncher, de peur de les perdre !

Krafchenko a été conduit ce matin à Morden, où son procès a immédiatement commencé, sous la présidence de l'Hon. Juge-en-Chef Mathers.

CHAR-EXPOSITION

Jeudi dernier, un char agricole venant de Winnipeg, stationnait à Otterburn. Grâce à la bonté de Monsieur Albert Préfontaine, M. P.P., de Monsieur Ernest L'Heureux et de Madame Alfred Adrien Carrière, environ une cinquantaine des élèves du Couvent ont pu s'y rendre.

La première partie était surtout intéressante pour les hommes; les conférenciers ayant traité des qualités et des défauts du cheval et donné le moyen de reconnaître un bon cheval. Ils ont ensuite illustré la manière de construire un bon poulailler et donné des conseils pour le succès dans l'élevage des poulets. Ils ont fortement engagé leurs auditeurs à élever des volailles, ce qui donne un profit certain; le Manitoba ne produit pas assez d'œufs pour sa consommation et doit en importer des pays étrangers. Ils ont aussi donné des conseils pour embellir les alentours de la ferme, énumérant les différents légumes, arbrisseaux et fleurs dont la culture est facile. Ceci intéressait vivement les élèves qui se préparent à leur examen d'admission, vu qu'elles viennent de finir d'apprendre leur agriculture, bien que ces conseils fussent donnés en anglais.

Avant de revenir, les élèves ont été à l'Orphelinat St. Joseph, où elles ont eu un accueil très cordial par les bons pères. Nous offrons nos sincères remerciements aux personnes dont la générosité nous a procuré une si belle promenade.

ELÈVE DU COUVENT DE ST-PIERRE.

La femme du ministre des finances tue le redacteur en chef du "Figaro"

Lundi dernier, madame Henriette Caillaux, femme de M. Joseph Caillaux, le ministre des finances dans le gouvernement français, se rendit au bureau du grand journal quotidien le *Figaro* et elle tira trois coups de pistolet sur M. Caston Calmette, le rédacteur-en-chef. M. Calmette est mort un peu plus tard à l'hôpital.

Quand on introduisit madame Caillaux auprès de M. Calmette il se préparait à sortir, en compagnie de Paul Bourget, le célèbre écrivain et dramaturge. Le journaliste s'informa de l'objet de la visite de madame Caillaux. Celle-ci lui répondit: "Il est inutile pour moi de prétendre que je fais une visite d'amitié," puis, "perdant tout contrôle sur moi-même, dit-elle, à la pensée des humiliations que ce journaliste avait fait subir à mon mari, je sortis mon révolver de mon manchon, et fis feu. Je regrette ce que j'ai été obligée de faire. Je n'avais aucune intention de tuer M. Calmette et je serais heureuse d'apprendre qu'il recouvrera la santé. Je désirais seulement lui donner une leçon."

Madame Caillaux a été immédiatement désarmée, arrêtée et transportée à la prison Saint-Lazare. On a porté contre elle l'accusation d'homicide. M. Caillaux a immédiatement offert sa démission comme ministre des finances.

Madame Caillaux est la troisième femme du ministre. Elle a 39 ans.

Depuis le mois de janvier le *Figaro* avait fait une persistante campagne contre le ministre des finances qu'il accusait de malversations et de péculat. M. Caillaux est, nos lecteurs se le rappellent, un ancien président du Conseil, c'est-à-dire, un ancien premier ministre de France. Il occupait même cette fonction lors de son dernier mariage, en 1911. Ce fut M. Raymond Poincaré, alors sénateur, qui lui servit de témoin.

DECES

Nous avons le regret de relater ici le décès, survenu jeudi dernier, de Antonio Clément, fils de M. Joseph Clément, de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Le jeune Clément avait quinze ans. Les funérailles ont eu lieu samedi à la cathédrale. Dans la nef on pouvait voir, outre la famille, un grand nombre d'amis et des camarades d'étude du jeune défunt, qui l'estimaient beaucoup.

Le service a été chanté par M. l'abbé Messier, chapelain des Cadets du Sacré-Cœur (dont le défunt faisait partie). Ce sont les cadets qui ont servi la messe et qui ont porté le cercueil.

Nous offrons à monsieur et à madame Clément et à la famille nos profondes sympathies.

Feu M. Neveu Prieur

On annonce le décès, survenu ce matin à l'hôpital Saint-Boniface, de M. Neveu Prieur, de cette ville.

M. Prieur était fils de M. et Mme Eugène Prieur, autrefois de Saint-Boniface et maintenant de Dauphin. Il laisse une épouse et trois enfants.

Le défunt a été malade pendant quelques jours seulement.

Nous offrons nos vives condoléances à Mme Prieur et aux parents.

Nous n'avons pu, vu l'heure avancée, nous renseigner sur la date des funérailles.

La Gazette Agricole du Canada

Avec l'année 1914 une nouvelle revue agricole qui répond à un objet des plus intéressants, a fait son aparition dans le champ de l'agriculture canadienne. Jamais l'agriculture n'a reçu des corps législatifs les encouragements qui lui sont aujourd'hui prodigués, et aucun pays n'a autant fait à cet égard que le Canada. Gouvernement fédéral et autorités provinciales rivalisent à l'envi pour résoudre les problèmes qui confrontent les cultivateurs; et une impulsion nouvelle a été donnée à cette œuvre par l'entrée en vigueur de la loi d'instruction agricole qui sert à coordonner les efforts des uns et des autres.

La Gazette agricole du Canada, dont le premier numéro vient de paraître, est destinée à donner une vue d'ensemble des travaux exécutés par le Dominion et par les provinces dans le domaine de l'agriculture.

Elle est rédigée et éditée à Ottawa, mais la collaboration des fonctionnaires provinciaux ajoute énormément à son intérêt. Le numéro de janvier n'est évidemment qu'une introduction au travail qui va suivre, étant consacré spécialement à l'organisation et à l'histoire des divers Ministères de l'agriculture du Canada et aux crédits qui leur permettent de poursiuvre leur ouvrage. Il contient aussi en entier le texte de la loi d'instruction agricole, la convention passée avec chaque province et un état des crédits accordés cette année en vertu de la dite loi et de leur affectation.

Dans sa préface, l'honorable Martin Burrell, Ministre de l'Agriculture, fait remarquer que cette revue n'est pas destinée au grand public, mais à la presse et aux fonctionnaires agricoles auxquels elle fournira des faits et des renseignements de nature instructive et scientifique. Elle leur sera servie gratuitement. Toutefois il en sera tiré chaque mois un certain nombre d'exemplaires supplémentaires pour les particuliers qui s'y intéresseraient, et qui pourront se les procurer à raison de dix cents le numéro ou $1.00 par an.

Cette revue, imprimée sur papier de luxe glacé faisant bien ressortir les portraits des Ministres fédéraux et provinciaux de l'agriculture qui parissent dans le premier numéro, et élégamment brochée, offrent un aspect des plus attrayants.

FRITZ KREISLER

Fritz Kreisler, un des meilleurs violonistes existants se fera entendre à la Contral Congregational Church, demain jeudi soir, le 19 mars.

Depuis plusieurs années ce grand musicien est venu périodiquement en Amérique, mais c'est la première fois qu'il se fera entendre à Winnipeg. Les premières places furent enlevées d'assaut mais il reste encore un certain nombre de bonnes places et tous ceux qui désirent se régaler de bonne musique feront bien de se hâter.

Contagion

I

En entrant hier soir, à six heures, Jeanne dit à son mari:

—Tu sais, Lucie Pirrouette.... mon amie de pension... Lucie Pirrouette avec laquelle j'ai passé la journée hier... eh bien, elle est gravement malade. Depuis quelque temps elle ressentait des douleurs dans le dos. Elle ne s'en préoccupait pas, la pauvre petite ! Ce matin, au réveil, elle a été prise d'un crachement de sang... Elle est poitrinaire.... Comment elle l'est devenue? On ne sait au juste... Contagion, sans doute..... Oui, oui, il paraît que c'est très contagieux... oui, très!

Pierre n'a point pris garde tout d'abord au ton sur lequel sa femme lui avait confié: "Oui, oui, il paraît que c'est très contagieux... oui, très!"

Une heure après, à sept heures, il a de nouveau échangé avec Jeanne quelques phrases relatives à la santé de Lucie Pirrouette. Il venai à peine de se taire: subitement, elle s'est touché le dos.

—Qu'as-tu? lui a-t-il demandé. Sur un ton idifférent, elle a murmuré:

—Oh! rien, rien...

Après un temps, elle a ajouté:

—Je me trompe peut-être... Mais il me semble que j'ai un vague point douloureux dans le dos... Ce n'est rien... sans doute...

De sept heures à huit, ils ne se sont plus du tout entretenus de la santé de Lucie Pirrouette. A huit heures cinq, cependant Jeanne a tout à coup, comme malgré elle, brusquement porté la main à l'une de ses omoplates, et elle s'est écriée: "Aïe !"

Inquiet, Pierre l'a interrogée avec précipitation:

—Tu souffres, ma chérie?

Avec l'accent résigné dont elle lui aurait déclaré: "Mes jours sont comptés; il n'y a qu'à laisser s'accomplir l'inéluctable fatalité," elle lui a répondu :

—Oui, c'est *mon* point dans le dos.

Pierre a senti qu'il n'avait plus le droit d'hésiter.

—Jeanne, a-t-il affirmé, dès demain nous irons voir un médecin.

II

Ce matin, Pierre a ouvert un "Tout Paris," à la rubrique *Docteurs-Médecins*.

Sur un morceau de papier, il a transcrit un nom et une adresse : "Dr H. Bergson, 180 boulevard Haussmann."

Vers onze heures, Pierre et Jeanne se sont présentés chez le Dr Bergson. Par hasard, le médecin leur a ouvert la porte lui-même. Il les a introduits, immédiatement, dans son cabinet.

—Voici, docteur...

Pierre a exposé le but de sa visite. Il a mis le praticien au courant des appréhensions de sa femme. Il lui a confié que, depuis hier soir, elle n'avait cessé de ressentir, plus violemment d'heure en heure, sa douleur dans le dos.

Longuement, le docteur a ausculté Jeanne.

—Respirez, madame, je vous prie.—Ne respirez plus.—Toussez à présent.—Ne toussez plus.—Respirez.—Respirez de nouveau, je vous prie.

Il a conclu:

—Je puis vous certifier, madame, que vous jouissez d'un parfait état de santé. Poitrine normalement développée, voies respiratoires absolument saines. Rien, vous n'avez rien, rien rien !

Jeanne s'est écriée :

—J'en étais sûre, allez docteur ! Je n'aurais jamais songé, d'ailleurs, croyez-le, à venir vous consulter... Mais, que voulez-vous, c'est mon mari qui..... Oh! les hommes, quelle race insupportable !

Dans la rue, Jeanne a adressé à Pierre de violents reproches:

—Nous avions bien besoin d'aller rendre visite à cet imbécile ! Jeter anisi vingt francs par la fenêtre!..... Quand je t'affirmais que je n'avais rien! J'étais tout à fait certaine que je n'avais rien, rien, rien, absolument rien..... Evidemment, les maladies de poitrine sont très contagieuses! Mais elles ne s'attrapent quand même pas ainsi, en regardant voler les mouches!... T'affoles-tu assez facilement, mon pauvre ami! M'as-tu assez demandé, toutes les dix minutes, si je ne souffrais pas! Je t'assure, à ton intonation apitoyée, une autre que moi aurait fini par se persuader qu'elle était condamnée !

III

Le dîner terminé, tout à l'heure, Jeanne et Pierre se sont installés au petit salon.

Jeanne s'est emparée de son ouvrage de tapisserie. Pierre s'est mis en devoir de lire les journaux du soir.

Un fait divers du *Temps* a attiré son attention. Il était intitulé: *Un faux médecin.*

Après l'avoir parcouru, il s'est exclamé: "Elle est bien bonne, vraiment, elle est bien bonne ! "

Il a voulu faire partager à Jeanne son hilarité. Il lui a donné lecture de l'articulet.

Un Faux Médecin.—Au retour d'un court voyage de quarante-huit heures, le docteur H. Bergson, le médecin bien connu, domicilié 180, boulevard Haussmann, a fait arrêter, cet après-midi, et conduire au commissariat, son valet de chambre.

Profitant de l'absence du docteur, cet aigrefin s'était substitué, depuis deux jours, à son maître, et avait donné des consultations aux quelques clients nouveaux qui s'étaient présentés boulevard Haussmann.

Il s'était arrangé naturellement, pour encaisser immédiatement les honoraires... qui lui étaient dus!

C'est par un hasard providentiel que le docteur H. Bergson a été mis au courant de cette escroquerie...

Pierre s'attendait à voir sa femme se divertir franchement, elle aussi, en apprenant avec quelle habileté ils avaient été mystifiés.

A sa vive surprise, très sèchement elle lui a déclaré:

—Je ne sais ce que tu as à trouver ça drôle, toi! Tu ris toujours de tout comme un imbécile! Ce n'est pas drôle du tout !

Subitement, cinq minutes après, elle a pâli.

Elle a porté avec vivacité la main à l'une de ses omoplates. Elle a poussé un long gémissement:

—Aïe, aïe!.. Aïe!.. C'est *mon* point dans le dos qui me fait de nouveau souffrir!...

L'Appel au peuple serait bientot fait en Angleterre

Londres. — M. Lloyd-George, chancelier de l'Echiquier, déploie actuellement toute son habileté dans l'espoir de provoquer une entente entre le gouvernement et les unionistes de l'Ulster. Mais on croit qu'il ne réussira pas à obtenir des nationalistes de nouvelles concessions. On croit aussi que le bill du "Home rule" sera adopté dans sa forme actuelle et qu'une élection générale aura probablement lieu pendant le mois de juillet.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Trouvé.—Sur l'Avenue Provencher, un trousseau de clefs. On pourra le réclamer au bureau du Chef de Police de la ville en payant les frais de l'annonce.

A vendre ou a échanger, maisons, lots, fermes, etc. Assurances contre le feu. Je sollicite vos ordres.

J. E. A. CLOUTIER, Gérant.
The Railway Realty Coy.
64 Ave. Provencher St. Boniface.
20-24

A vendre.—Un ameublement neuf et bien complet à vendre à très bas prix. S'adresser No. 59 Ave. Provencher. Téléphone main 3479.

La Librairie Moderne vient de mettre à la disposition de ses clients un superbe catalogue, délivré gratuitement, et sur lequel figure une longue liste d'ouvrages, appropriés au goût de chacun. Librairie Moderne, 529 Avenue Taché et Provencher, St-Boniface, Man.

A louer—Une maison semi-moderne, $12.00 par mois, No. 148 rue De La Morinie. S'adresser au No. 147 même rue. Téléphone Main 6125. 18-19

A louer—Une maison, rue Lafleche. S'adresser au Bureau du *Manitoba*.

M. C. Buffet, agent d'immeuble, prévient sa clientèle qu'il a transféré ses bureaux au No. 602 Great West Permanent Bldg., 556 rue Main—juste en face du Farmer Bldg. Téléphone Main 7862. 18-21

Le St. Boniface Employment and Real Estate Bureau ont en main une boutique de forges à Saint-Boniface, à vendre en plein cœur de la ville, ou bien à échanger. Aussi nous avons à vendre 158 acres de terre à Ste-Agathe, 2 milles de la gare, 2 milles du village; toute en labour d'automne et en labour d'été, à très bon marché; nous avons aussi à vendre où à échanger une cour à bois et charbon dans le centre de la ville.

Le St. Boniface Employment and Real Estate Bureau invite ses amis à venir lui rendre une visite car on sait que la St. Boniface Employment and Real Estate Bureau a toujours beaucoup de lots et de fermes à vendre où à échanger, et à de très bonnes conditions.

On demande des bonnes et servantes pour travailler dans les maisons privées à de très bons gages; adressez-vous à la St. Boniface Employment and Real Estate Bureau.

Chambres à louer—Sur la rue Desautels. S'adresser au No. 15 rue Desautels, Saint-Boniface. 17-18

A louer—Maison semi-moderne, rue Langevin. Prix $12.00 par mois. Aussi une écurie pour 5 places de chevaux. S'adresser à Wilfrid Paquin, 126 rue Aulneau. 17-19

M. Gustave Baekcland, de St. Boniface à l'honneur de prévenir les personnes intéressées qu'il ne reconnaîtra plus dès ce jour les dettes que pourrait contracter sa femme Emma Baekcland Verraes. 17-18

A louer.—Une bonne maison, No. 366 rue Langevin, Saint-Boniface. S'adresser à M. J. P. Tremblay, 814 Sterling Bank, Bldg., avenue du Portage, Winnipeg. Téléphone Main 3151. j.n.o.

Pierre Jahan annonce au public qu'il a ouvert une Boutique de Barbier, 342 rue Saint-Jean-Baptiste, coin de la rue Hamel, Saint-Boniface, et invite le public à venir lui faire une visite.

A Louer.—Maison No. 248 rue Youville, 7 apartements, $16.00 par mois. S'adresser à Guilbault Co., 258 rue DesMeurons. Téléphone Main 604.

Maison à louer, 118 rue Aulneau, $10.00 par mois. S'adresser à Guilbault & Cie., 256 rue Des-Meurons.

A louer.—Un appartement de deux chambres, dans le Block Gevaert & Deniset, Avenue Provencher, à côté du Bureau de Poste Eclairage, chauffage, eau chaude et froide.

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

Terrain à vendre à Haywood, Manitoba. West ½ de 20-8-6 West. Prix $7,500. $1,000. comptant ; balance à termes qui pourront être arrangés au temps de la vente. S'adresser à Noël Bernier, 401 bloc Somerset, Winnipeg.